

# ERT

Institut kurde de Paris

2

- Turquie et Moyen - Orient
  - naissance de la DISK
    - violence politique

BA 2384 (II)

EQUIPE DE RECHERCHE  
SUR LA  
TURQUIE  
(E. R. T.)

Institut kurde de Paris



INSTITUT KURDE DE PARIS  
ENTRÉE N° 2341

S O M M A I R E

J-Ph. Von Gastrow	La Turquie et le Moyen-Orient : percée économique et rapprochements diplomatiques	4
M-Ş. Güzel	Naissance d'un syndicalisme radical, la DISK	16
	Autour de la violence politique en Turquie (table-ronde sur un article de Semih Vaner)	35
<hr/>		
N. Şeni	Souvenirs d'une Istanbul polyphonique	44
	<u>Point de vue</u>	
B. Tanör	L'émergence de la laïcité en Turquie	46
	<u>Courants d'idées</u>	
N. Gürsel	Un nouveau courant anti-occidentaliste en Turquie	57
	<u>Documents</u>	
F. Georgeon	La réunion du Comité pour la Coopération économique et commerciale de l'OCI	61
M. Bozdemir	Note sur l'OYAK	66

---

N.B. Les articles paraissant dans le Bulletin de l'E.R.T. n'engagent que leurs auteurs.

## LA TURQUIE ET LE MOYEN-ORIENT,

### PERCEE ECONOMIQUE ET RAPPROCHEMENTS DIPLOMATIQUES (\*)

Depuis 1980, on assiste à une percée des exportations turques sur les marchés du Moyen-Orient et même d'Afrique du Nord. En quelques années s'est ainsi ouvert un nouvel espace aux appétits des firmes et holdings turcs, en particulier dans les secteurs de la construction et des industries agro-alimentaires. Ainsi dès 1981 le montant global des exportations de la Turquie vers les pays du Moyen-Orient (1) a dépassé celui destiné aux pays de la C.E.E., traditionnellement les principaux partenaires commerciaux de la Turquie. Cette ouverture économique sur les pays de la zone a accompagné un rapprochement diplomatique amorcé depuis la fin des années 60, mais qui jusque là avait donné lieu à relativement peu de conséquences sur le plan économique.

#### Les étapes du rapprochement

Les rapports de la Turquie avec ses voisins de la région moyen-orientale, les pays arabes pour l'essentiel, ont longtemps été marqués par la méfiance et la distance réciproques. Au delà des appels à la "solidarité islamique" en usage aujourd'hui, il est probable que les méfiances et le ressentiment persistent encore largement de part et d'autre: souvenirs de la Turquie ottomane, puissance impériale et dominatrice, pour les pays arabes qui ont puisé dans la lutte contre la domination ottomane le ferment de leur identité nationale; ressentiment des Turcs envers "le coup de poignard dans le dos" qu'a représenté pour eux cette lutte au moment de la Première Guerre Mondiale, alors que l'Empire Ottoman subissait les assauts des puissances alliées. Avec la période kémaliste et le choix du modèle culturel occidental, la Turquie verra ses relations avec les pays du Proche et du Moyen-Orient s'effacer presque complètement. Dans les années cinquante, la Turquie entrera dans l'OTAN ( 18 novembre 1952 ), et comme le dit Paul Dumont : "se comportera pendant toute la décennie en alliée fidèle des puissances d'Occident et suivra sans rechigner les conseils de ses amis et bailleurs de fonds,

---

(\*) Cet article prétend être seulement une introduction à l'étude des rapports entre la Turquie et pays du Moyen-Orient. L'ERT consacrera prochainement à cette question un numéro spécial.

(1) Par Moyen-Orient, on entendra ici les Etats arabes du Machrek (Lybie incluse) et l'Iran.

en particulier ceux prodigués par les Etats-Unis " (2). Les efforts d'Ankara pour imposer un système de défense au Moyen-Orient appuyé par l'Occident, et qui se concrétisera par la signature du Pacte de Bagdad en 1955 ( signé par la Turquie et l'Irak, puis la Grande-Bretagne, le Pakistan et l'Iran) lui aliéneront l'Egypte de Nasser et les Etats de la Ligue Arabe, avant même le retrait de l'Irak de Kassem en mars 59, qui fera voler le Pacte en éclats.

Le coup d'Etat du 27 mai 1960 aboutit sur ce plan à de timides tentatives de normalisation des rapports avec les voisins orientaux. Mais c'est la crise chypriote de 63-64 qui provoqua une révision générale des relations de la Turquie avec le monde extérieur, et en particulier un rapprochement avec les Etats du Moyen-Orient. Ayant le sentiment d'être abandonnée par ses alliés les plus proches, les Etats-Unis et l'OTAN ( cf. l'épisode de la lettre de Johnson à İnönü ), mise en minorité et isolée à l'ONU, la Turquie se mit en quête de nouveaux soutiens. Elle les trouva en se rapprochant de l'URSS et des pays non-alignés du Moyen-Orient, essentiellement l'Egypte, l'Irak et la Syrie. Ce mouvement s'accompagna d'un relâchement des liens avec Israël, en tout cas d'une politique ambiguë à son égard, constatable lors du conflit de 1967 où Ankara appuya finalement les thèses arabes, à la fois sous la pression des Etats arabes belligérants et de sa propre opinion intérieure, devenue très pro-arabe avec la victoire d'Israël. Mais les liens diplomatiques ne furent pas rompus, nécessité de l'alliance occidentale oblige.

Mais ce fut le conflit de 1973, la guerre du Kippour, qui entraîna un nouvel essor des relations entre la Turquie et ses voisins arabes et orientaux, notamment sur le plan économique. Comme on le sait, une des conséquences les plus notables de ce conflit fut la décision de l'OPEP de quadrupler le prix du pétrole, théoriquement en représailles du soutien accordé par les Occidentaux à Israël. Comme tous les Etats, la Turquie eut à s'acquitter de la nouvelle facture pétrolière et les conséquences sur l'équilibre de sa balance commerciale furent désastreuses. Les achats de produits pétroliers, essentiellement aux Etats arabes et à l'Iran, en vinrent à constituer 18 à 19% du montant global de ses importations.

Or, dans cette situation particulièrement critique sur le plan économique, les efforts antérieurs de rapprochement tentés par la Turquie en direction de ses voisins commencèrent à porter leurs fruits. Ainsi les Etats membres de l'OPEP décidèrent d'accorder des tarifs préférentiels aux Etats pratiquant une politique pro-arabe, ce qui fut accordé dès 1974 à la Turquie. Certains de ces Etats pétroliers intensifièrent leurs relations bilatérales avec la Turquie : ce fut le cas de la Lybie, de l'Irak et de l'Arabie Saoudite qui signèrent des accords de coopération commerciale destinés à aider la Turquie en rééquilibrant les échanges. Exporter vers ces pays devint une nécessité pour la Turquie afin de couvrir ses exportations pétrolières. Avec la Lybie, un accord général de coopération pour le dévelop-

(2) Voir P. Dumont, "La Turquie face aux Etats arabes du Moyen-Orient", Relations Internationales, n° 20, 1979, p. 449-470.

pement agricole, industriel, technique et scientifique fut signé par Bülent Ecevit (3). L'essor des firmes de construction turques sur le marché lybien date de ces années-là. En 1979 la main-d'oeuvre turque présente en Lybie atteignait déjà l'effectif de 30.000 personnes, ouvriers, techniciens et ingénieurs confondus. La Lybie comme l'Arabie Saoudite accordèrent à la Turquie des aides financières et des prêts pour un montant important. Avec l'Irak, une des pierres angulaires de la coopération économique fut la réalisation du pipe-line Kirkuk-Iskenderun, inauguré en 1977, qui permit à l'Irak de trouver à son pétrole un débouché sur la Méditerranée en remplacement du pipe-line Kirkuk-Lattaquié fermé par les Syriens. La Turquie était autorisée à utiliser 15 millions de tonnes annuelles sur la capacité totale de 35 millions de tonnes, mais elle fut incapable d'utiliser ce quota en totalité, au vu du déficit de sa balance commerciale.

Durant cette période, le resserrement des liens diplomatiques accompagna la nouvelle donne économique avec les pays du Moyen-Orient, mais avec des résultats inégaux. La nouvelle crise chypriote de 1974 qui aboutit à l'occupation par l'armée turque de la partie nord de l'île entraîna une nouvelle phase d'isolement international pour la Turquie qui culmina avec la décision des Etats-Unis de mettre l'embargo sur les armements à destination de la Turquie. Face à cet isolement, Ankara chercha à utiliser la carte islamique pour obtenir des soutiens dans l'arène internationale, sans grand succès à vrai dire. La Turquie fut appuyée par la Lybie de Khaddafi, mais la plupart des Etats arabes condamnèrent l'intervention turque à Chypre lors de la Conférence des Non-Alignés qui se tint à Lima en août 1975, aussi bien qu'à diverses reprises lors du vote de résolutions à l'ONU.

Sur le plan intérieur, se développait néanmoins un sentiment "d'arabophilie militante" (4) d'un bout à l'autre de l'éventail politique et pour des raisons parfois fort diverses. On pouvait ainsi noter une certaine convergence entre la gauche et l'extrême-gauche, pour qui les Etats arabes, surtout ceux qui soutenaient la cause palestinienne, représentaient le combat anti-impérialiste, et la droite islamique qui voyait en eux l'alternative à l'Occident. Les années 70 furent en particulier celles de la montée du Parti du Salut National de Necmettin Erbakan (conservateur et islamiste) qui préconisait la formation d'un "marché commun musulman" destiné à faire pièce à la CEE; il voyait la Turquie jouer le rôle de principal pourvoyeur de produits industriels, tandis que les Arabes fourniraient le pétrole et diverses matières premières. Si l'idée de la création d'un marché commun islamique s'apparente à un serpent de mer qui resurgit périodiquement lors des différents sommets ou conférences islamiques, celle de la coopération économique avec les pays du Moyen-Orient a fait son chemin en Turquie. Cette idée de coopération économique fut notamment reprise par le Parti Républicain du Peuple de Bülent

(3) Accord du 30 janvier 1979. Cf. Le Monde, 7 février 1979.

(4) Paul Dumont, op. cit., p. 468.

Ecevit, qui en fit un des axes de son programme de gouvernement lors de son passage au pouvoir en 1978-79. Ecevit désirait lui-aussi "mettre en commun les possibilités agricoles, et industrielles, les richesses humaines, certaines ressources naturelles et les structures de base de la Turquie avec certaines richesses naturelles et le capital des pays de la région" (5). Dans l'ensemble, l'idée domine qu'un accroissement des liens avec les pays du Moyen-Orient est devenu nécessaire pour obtenir des avantages économiques substantiels. Si vers la fin des années 70, la situation économique désastreuse que connaissait la Turquie rendait les échanges avec les pays du Moyen-Orient défavorables à celle-ci, une nouvelle logique commençait à s'imposer ; à savoir que la Turquie dispose d'atouts qui, à terme, doivent lui permettre de renverser le courant d'échanges en sa faveur. Quels sont-ils ?

Sa position géographique tout d'abord qui lui assure une position privilégiée pour le trafic de transit par air, route et mer, de l'Europe vers le Moyen-Orient. Son agriculture en deuxième lieu : la Turquie est un des rares pays au monde à assurer son auto-suffisance alimentaire. Elle commence à dégager un surplus dans ses productions agricoles, ce qui n'est plus le cas pour aucun pays de la région. Le déficit alimentaire croissant de ces pays, la qualité et les prix relativement compétitifs des produits turcs plaident en faveur d'un développement des exportations dans ce secteur. En troisième lieu, la Turquie dispose d'un potentiel d'entrepreneurs, d'ingénieurs et d'ouvriers qualifiés appréciables ; et dans l'ensemble ceux-ci sont plus disponibles que les Européens pour aller travailler dans les pays du Moyen-Orient. Un dernier facteur, moins objectif, mais néanmoins d'une importance décisive réside dans la proximité culturelle, liée à l'histoire et à la communauté de traditions islamiques propres à la Turquie et à ses voisins.

La prise en compte de ces facteurs par un nombre croissant d'entrepreneurs et d'hommes politiques fit apparaître l'ambition nouvelle de la Turquie de devenir "l'atelier et le jardin du Moyen-Orient" (6) comme un objectif réalisable à terme. Au tournant des années 80, un homme assez représentatif d'une nouvelle génération de technocrates, ingénieur de formation et économiste rompu aux négociations avec les institutions financières internationales, pro-occidental et musulman pratiquant, libéral en matière économique et proche des thèses de la droite islamique, va accéder aux leviers de commande de l'économie et faire de l'intégration de l'économie turque à l'ensemble moyen-oriental son cheval de bataille : Turgut Özal.

(5) Discours de Bülent Ecevit devant les ambassadeurs de Turquie au Moyen-Orient, 28 avril 1979, Bulletin quotidien de la Presse Turque, 29-30 avril 1979.

(6) Middle East Markets, 19 avril 1982.

### Özal et la percée des exportations

De 1980 à 1981, le montant des exportations de la Turquie vers les pays islamiques (Proche-Orient et Afrique du Nord) va doubler en proportion, passant de 22,3% à 41,1% du total des exportations. Un tel résultat peut être mis au crédit de la politique économique suivie par Turgut Özal depuis son ascension aux sommets de l'économie, puis de l'Etat lui-même. Il faut préciser que dans les choix de sa politique économique en général, et en particulier dans son volet moyen-oriental, Özal a toujours joui de la confiance et du soutien des dirigeants militaires. Sous le gouvernement Demirel mis en place en octobre 1979, il occupait le poste de sous-secrétaire du Premier Ministre, et en cette qualité, il participa activement à l'instauration du programme économique de stabilisation de janvier 1980 inspiré des thèses du FMI. Avec le coup d'Etat militaire du 12 septembre 1980, Özal va devenir l'homme-clé du gouvernement d'administration militaire en matière d'économie : nommé par les généraux ministre d'Etat et vice-Premier Ministre, le numéro deux du gouvernement Ulusu peut mettre en oeuvre dans toute sa rigueur le plan de stabilisation en question.

Ce plan d'inspiration néo-monétariste a pour objectifs principaux la lutte contre l'inflation et le retour à la croissance par le développement des exportations. Il comprend donc des mesures qui visent d'une part à contenir l'augmentation des revenus et de la demande intérieurs et la réduction du taux d'inflation qui avoisinait 100% avant l'application du programme de stabilisation. En ce qui concerne les exportations, l'effort sera axé sur le Moyen-Orient, considéré par Özal comme le plus important marché à court et moyen terme. Les fréquentes visites de celui-ci dans les capitales arabes, la signature d'accords bi-latéraux, la participation accrue de la Turquie aux conférences islamiques (en 1981 à la Conférence de Taef, la Turquie sera représentée pour la première fois au niveau du Premier Ministre par Bülent Ulusu) constituent autant d'éléments significatifs d'une volonté nouvelle de favoriser les exportateurs turcs sur ces marchés (7).

Des dispositions importantes furent prises pour favoriser l'expansion des exportations. Mesures monétaires tout d'abord : le système traditionnel de taux de changes fixes qui avait provoqué une surévaluation importante de la livre fut remplacé par des ajustements périodiques, ce qui provoqua une baisse du taux de change effectif et une dévaluation de fait de la livre turque qui améliora la compétitivité des exportations. D'autre part, un système d'incitations budgétaires et financières fut mis en place pour ceux-ci, avec des abattements d'impôts et un accès privilégié aux crédits et aux devises (8). L'ensemble de ces

---

(7) Voir plus loin, p. 61, la partie documentaire concernant les rapports de la Turquie avec la Conférence Islamique.

(8) O.C.D.E., Etudes économiques, Turquie, 1983-84, mai 1984, p. 34.



mesures visait à inciter les grandes compagnies à délaissier le marché intérieur, pour se lancer sur les marchés étrangers. En fait, le financement des exportations est ainsi assuré en grande partie par l'Etat, ce qui a mené à des abus parfois constatés, comme les profits de certaines compagnies sur la base d'exportations fictives (9).

Un aspect notable dans la percée turque sur les marchés du Moyen-Orient réside dans le rôle joué par les grandes entreprises de construction. Sezai Türkeş & Fevzi Akkaya, Enka, Kutlutaş, Libaş ont ainsi été les premières compagnies à s'installer en Lybie vers le milieu des années 70. Depuis lors, elles se sont considérablement développées et implantées sur ces marchés où elles concurrencent sérieusement les compagnies européennes et asiatiques (japonaises et sud-coréennes). Pour cela, elles ont su utiliser leurs avantages propres, à savoir : la proximité géographique de la Turquie, les bonnes relations avec les autorités locales et les intermédiaires, et également la main d'oeuvre turque qui se trouve être meilleur marché que les travailleurs européens et prête à travailler dans des conditions difficiles (10). Ces compagnies ont également mis en valeur leur identité islamique, particulièrement pour l'obtention de contrats avec l'Arabie Saoudite : en effet, les cités de La Mecque et de Médine ne sont pas ouvertes aux non-musulmans. Quant aux travailleurs turcs, travailler en Arabie Saoudite présente l'avantage supplémentaire de faciliter le pèlerinage aux villes saintes de l'islam. Il y aurait ainsi près de 170.000 travailleurs turcs en Arabie Saoudite, dont un tiers serait en situation illégale. Pour l'ensemble du Moyen-Orient, on estime à 240.000 la présence des travailleurs turcs; cela peut paraître faible si l'on rapporte ce chiffre aux 2,5 millions d'immigrés turcs en Allemagne Fédérale, mais à l'heure où celle-ci leur ferme ses frontières, et alors que le chômage touche officiellement plus de 20% de la population active de la Turquie, c'est un débouché pour l'excédent de main-d'oeuvre.

Özal a favorisé également le développement de ces firmes de construction, les plus importantes en particulier comme Enka ou Tefken, lors de son passage comme ministre dans le cabinet Ulusu de septembre 1980 à mai 1982 et plus encore depuis son accession au poste de premier ministre à la suite des élections du "rétablissement de la démocratie" en novembre 1983. On a ainsi surnommé son gouvernement le "cabinet Enka", du nom du principal groupe de construction turc qui a réalisé une ascension fulgurante liée à cette politique de Turgut Özal. Des liens personnels existent : ainsi Yildirim Aktürk, proche d'Özal et ancien directeur de l'Office d'Etat de Planification à l'époque où Özal était à la tête de l'économie au début des années 80, est aujourd'hui l'un des principaux dirigeants du groupe Enka.

---

(9) Financial Times, 24 décembre 1984.

(10) The Middle East, mars 1985.

Dans l'ensemble, et pour autant qu'on puisse en juger sur une échelle de quatre années, de 1980 à 1984 la politique d'incitation à l'exportation a été un succès : en volume, les exportations sont passées d'un montant de 2,9 milliards de dollars en 1980 à 7,13 milliards de dollars en 1984. Un élément intéressant réside dans leur distribution par produits : la Turquie exporte aujourd'hui des produits à plus forte valeur ajoutée. Les exportations turques étaient généralement concentrées dans les produits agricoles qui représentaient encore 57,5% du total en 1980. La situation a commencé à changer d'une manière radicale en 1981. En 1983, les produits industriels représentaient 63,9% des exportations, tandis que les produits agricoles ne composaient plus que 32,8% du montant total. Il est vrai que le système de classification turc des exportations inclut dans les produits industriels un grand nombre de produits agricoles qui ont suivi un simple traitement (raffinage, par exemple). Cela n'en indique pas moins une réorientation dans la nature des productions exportées, avec la part croissante prise par les firmes industrielles et le développement d'une industrie agro-alimentaire. Dans cette transformation structurelle des exportations, un rôle décisif a été joué par le développement des échanges avec le Moyen-Orient et le type de demande de cette région (matériaux de construction, produits semi-finis, agro-alimentaire, etc.)

Quant à la part prise par les pays islamiques dans le montant global des exportations, elle apparaît clairement dans le tableau ci-dessous. On notera en particulier qu'elle est passée en cinq ans de 22,3% à 40,5% en passant par un maximum de 45% en 1982. Développement d'autant plus spectaculaire que proportionnellement les exportations vers ces pays dépassent celles à destination de la CEE.

Exportations : répartition géographique  
(source : OCDE, 1984)

	1980	1981	1982	1983	1984
CEE	42,7%	31,9%	30,5%	35,1%	38,2%
dont Allemagne	20,7%	13,7%	12,3%	14,6%	17,9%
Bloc de l'Est	16,9%	7,0%	5,6%	4,3%	4,0%
Moyen-Or. Afr. Nord	22,3%	41,1%	45,0%	41,1%	40,5%
dont Iran	2,9%	5,0%	13,8%	19,0%	10,5%
Irak	4,6%	11,9%	10,6%	5,6%	13,1%
Lybie	2,1%	9,4%	4,1%	3,2%	2,0%
Ar. saoud.	1,5%	4,0%	6,2%	6,3%	5,3%

### Vers un certain essoufflement ?

Pourtant, malgré ces succès incontestables, on constate un certain tassement des exportations à destination du Moyen-Orient, sensible depuis le milieu de l'année 1983. La diminution des ressources de certains pays de la zone, en particulier les Etats pétroliers, en liaison avec la baisse du prix du pétrole, a entraîné des difficultés de paiement pour certains Etats débiteurs de la Turquie. C'est particulièrement le cas de la Lybie, dont l'arriéré de paiement s'élevait déjà à 221 millions de dollars dès 1982. Le problème se pose de plus en plus avec l'Iran et avec l'Irak aujourd'hui.

La part très importante occupée par l'Iran et l'Irak dans le courant des exportations illustre la fragilité de cette percée sur les marchés moyen-orientaux. En 1984, ces deux pays absorbaient à eux deux 23,6% du montant des exportations turques, soit plus que la part constituée par l'Allemagne Fédérale (17,9%). La Turquie, avec un sens de l'opportunité économique consommé, a su profiter des difficultés de ses deux voisins. Ainsi, Ankara n'a pas hésité à briser le blocus commercial décidé par les Etats-Unis à la suite de la crise des otages de Téhéran en envoyant ses produits par voie maritime à l'Iran. Dans le conflit Iran-Irak, l'impartialité affichée par le gouvernement turc a permis à la Turquie d'emporter des parts importantes sur les deux marchés. Ainsi, la Turquie n'a cessé de commercer aussi bien avec l'Iran qu'avec l'Irak pour lesquels les difficultés du trafic maritime dans le Golfe liées au conflit ont rendu la coopération économique avec la Turquie indispensable. Allant plus loin, la Turquie s'est proposée à plusieurs reprises comme un médiateur dans une éventuelle négociation qui devrait mettre fin au conflit.

Le commerce avec l'Iran est devenu particulièrement florissant, notamment en 1983, où les exportations ont atteint 19% du total des exportations turques. L'Iran est devenu cette année-là le premier client de la Turquie. Mais les exportations à destination de l'Iran sont payées actuellement presque entièrement par la livraison de 6 millions de tonnes de pétrole iranien, et de plus en plus, des accords de troc se généralisent : pétrole contre produits agricoles. L'Irak, de son côté, est confronté à de gros problèmes de paiement de ses importations. Au début de l'année 1984, Bagdad a ainsi persuadé la Turquie de lui consentir un crédit à un taux peu élevé sur une année pour couvrir la moitié de ses importations. Il en est résulté un accroissement des exportations turques qui sont passées d'un montant de 320 millions de dollars en 1983 à 934 millions en 1984. Mais là aussi, les entrepreneurs turcs implantés sur le marché irakien sont contraints à des accords de troc, les paiements étant réalisés en pétrole. Indépendamment de cette question, les exportations turques vers l'Iran et l'Irak sont particulièrement gonflées

du fait de la guerre. Et le problème se pose de savoir ce que deviendra ce courant d'échanges quand le conflit cessera. C'est une perspective qui ne semble pas angoisser certains hommes d'affaires, comme Şarik Tara, président du groupe ENKA : comme il le dit lui-même : "Le jour où la guerre du Golfe se terminera, l'Iran comme l'Irak devront s'engager dans un programme de reconstruction. La Turquie aura sa place dans ce programme" (11). D'autres entrepreneurs, par contre, sont moins optimistes à ce sujet; Tuna Ucansu, secrétaire général de l'Association du commerce extérieur, estime pour sa part : "Les marchés en Iran et en Irak atteignent leur limite d'épuisement. En Arabie Saoudite, en Egypte, en Jordanie, en Algérie, cependant, le potentiel d'exportation n'a pas encore été suffisamment exploité. C'est là que nous devons redéployer nos efforts" (12).

Mais le ralentissement que l'on peut constater dans le flux des exportations ne s'explique pas seulement par les difficultés de paiement des pays de la région. La politique d'Özal d'exportation à tout prix suscite en Turquie même des réticences. Favorisant systématiquement les grands holdings liés aux marchés extérieurs, elle a mis en difficulté bon nombre de petites et moyennes entreprises qui ont dû parfois déposer leur bilan victimes de la concurrence des grands groupes. Le président de l'Union des Chambres de Commerce et d'Industrie, Mehmet Yazar, s'est fait le porte-parole de ces firmes en difficulté, et notamment des entreprises provinciales. A la fin de 1984, il a présenté un programme alternatif en 13 points proposant des mesures de relance de l'investissement intérieur au lieu de l'économie extravertie préconisée par Özal.

En dépit de ces difficultés et de ces critiques, Özal ne semble pas décidé à faire machine arrière. Persuadé que les marchés du Moyen-Orient sont encore loin d'être saturés, il multiplie les initiatives spectaculaires, telle que la visite officielle qu'il a accompli en Iran en avril 1984 accompagné d'une imposante délégation d'hommes d'affaires et de financiers. Par ailleurs, depuis 1983, il s'efforce de mettre en oeuvre l'intégration de la Turquie dans le complexe économique moyen-oriental en favorisant notamment le développement des sociétés mixtes à capitaux arabo-turcs, l'installation de banques islamiques, en attirant les investisseurs arabes et jusqu'aux touristes des pays du Golfe (13).

---

(11) The Middle East, mars 1985.

(12) The Middle East, mai 1985

(13) A propos du tourisme arabe en Turquie, l'hebdomadaire Nokta titrait dans un numéro récent : "Les Arabes, notre espoir". Il indiquait en outre que sur quatre touristes étrangers venant en Turquie, un était arabe (Nokta, 30 juillet-5 août 1984)

Quelques questions sur le rapprochement Turquie-Moyen-Orient.

Au delà de la simple conjoncture économique et des résultats d'une politique donnée, la question des relations de la Turquie avec le reste du Moyen-Orient comporte des incidences internationales qu'il conviendrait d'analyser. On se contentera ici de poser quelques questions et d'esquisser des réponses possibles.

Dans quelle mesure les nouveaux liens économiques établis par la Turquie avec les Etats du Moyen-Orient ont-ils des répercussions sur les relations de la Turquie avec l'Europe? "Nous avons dormi pendant cinquante ans", constatait un industriel turc au regard de la percée effectuée au Moyen-Orient au cours de ces dernières années (14). Au fond, l'obstacle était surtout culturel et politique : en se voulant Etat européen, bastion de l'Occident, la Turquie s'interdisait d'envisager ses voisins musulmans comme des partenaires fréquentables. Les chocs pétroliers et la nécessité économique ont fait accomplir aux Turcs la moitié du chemin.

Une certaine désillusion face aux alliés européens a certainement joué également. En 1980, la Turquie annonçait son intention de demander sa pleine adhésion à la Communauté Européenne. En 1985, Özal réitérait formellement cette demande, tout en déclarant que la Turquie renoncerait si le prix à payer était trop élevé. De fait, la Turquie qui est membre associé des Communautés depuis 1962 a essuyé ces dernières années un certain nombre de rebuffades de la part des Européens pour une série de facteurs d'ordre à la fois économique et politique. Avec la récession économique en Occident, de nouveaux droits de douane ont été imposés sur le commerce avec la CEE ainsi que des contingents sur certains produits d'exportation turcs, comme les textiles, notamment en 1984. Les mesures prises par Bonn pour encourager le départ des ouvriers immigrés turcs d'Allemagne Fédérale se sont traduites aussi par une diminution des ressources invisibles dans la balance des paiements turque. Ajoutons à cela les conditions politiques mises par les Européens à la poursuite des relations économiques avec la Turquie : après le coup d'Etat de 1980, ils ont parfois lié l'attribution d'aides et de crédits à Ankara à des garanties quant au retour à la démocratie et au respect des droits de l'homme (ainsi la décision de la CEE de ne pas accorder une aide de 600 millions de dollars en 1983). Ces éléments renforcent la position des pro-islamistes au sein du cabinet Özal, par exemple le ministre des Affaires Etrangères Vahit Halefoglu; il est vrai que les Etats du Moyen-Orient n'ont pas coutume de lier leurs relations commerciales à des considérations sur les droits de l'homme...

Néanmoins la dérive de la Turquie par rapport à l'Europe doit être nuancée. La Turquie est toujours dépendante de la CEE pour 28% du montant de ses importations et 38% de celui de ses exportations. Elle continue d'attacher beaucoup d'importance à de

(14) Middle East Economic Digest, Special Report Turkey, juin 1984.

bonnes relations avec l'Allemagne Fédérale, comme en témoigne la visite récente d'Özal à Bonn. L'insistance de la Turquie à participer à une institution comme le Conseil de l'Europe, où elle est pourtant vivement attaquée sur la question de la démocratie, témoigne de son attachement durable à l'identité européenne. On a plutôt l'impression que le renforcement des liens économiques et diplomatiques avec les Etats du Moyen-Orient lui a permis de pratiquer un jeu de balance et d'accroître son pouvoir de négociation vis-à-vis des Européens.

Les Turcs, et Özal en particulier, ont affirmé à bien des reprises que l'ouverture moyen-orientale de la Turquie ne signifiait pas un affaiblissement de leurs liens et de leurs engagements à l'égard du système d'alliance occidental et de l'OTAN. Néanmoins, on peut se demander si une politique de recherche de la maximisation des avantages économiques, assortie d'un minimum de concessions politiques, est possible sur la scène agitée du Moyen-Orient. Du fait même de son implication croissante dans les affaires de la région, la Turquie ne risque-t-elle pas de se trouver de plus en plus impliquée dans les tensions et les conflits locaux? Comme on l'a vu, jusqu'à présent la Turquie s'est comporté avec beaucoup de prudence dans le conflit irano-irakien. Mais la situation peut à tout moment s'aggraver comme le montrent les attaques irakiennes contre des pétroliers turcs venant se ravitailler aux terminaux iraniens du Golfe, ou les protestations iraniennes à la suite des interventions turques en territoire irakien à la poursuite de maquisards kurdes. En outre, et plus généralement, les crises périodiques et la tension persistante dans les relations entre les Etats arabes et les Etats-Unis compliquent sensiblement la politique extérieure d'Ankara. Ainsi, en 1983, la Turquie a refusé d'autoriser les Américains à utiliser leurs bases en territoire turc pour ravitailler leurs forces alors présentes à Beyrouth. L'explication officielle de ce refus a été que les relations étroites avec les Etats arabes seraient mises en péril si la Turquie se rendait à la demande des Américains. C'est la même raison qui est à l'origine du refus persistant de la Turquie d'accepter l'installation de la Force de Déploiement Rapide américaine sur son territoire.

Une autre question que l'on est inévitablement amené à poser est de savoir si le rapprochement avec les pays du Moyen-Orient peut influencer sur le cours de l'évolution interne de la Turquie, et en particulier s'il ne contribue pas à renforcer la position de la droite islamique dans le pays.

L'une des justifications avancées par les militaires pour rendre compte du coup d'Etat de septembre 1980 était la volonté de mettre un frein à la montée de cette droite islamique qui, à leurs yeux, bafouait ouvertement le laïcisme kémaliste. Pourtant, ce sont les mêmes hommes qui n'ont pas hésité à faire appel pour diriger les affaires économiques à Turgut Özal dont les sympathies pour ce courant étaient connues. Ils ont tenu compte essentiellement de ses qualités d'économiste ayant l'oreille d'institutions internationales comme le FMI. Par ailleurs, ils

participent eux-mêmes activement à la politique d'ouverture moyen-orientale; Evren a été ainsi le premier chef d'Etat turc à prendre part à un sommet de la Conférence Islamique à Casablanca en janvier 1984. Tout se passe comme si les généraux étaient convaincus que ce qui relève de l'économie et de la diplomatie ne peut avoir d'incidence sur l'évolution interne du pays; autrement dit, soyons islamistes à l'extérieur et restons kémalistes à l'intérieur.

Cependant, avec le retour d'Özal consécutif à sa victoire aux élections législatives de novembre 1983, une nouvelle tonalité est perceptible dans le pays. Son parti, le parti de la Mère-Patrie (ANAP) qui est majoritaire à l'Assemblée, regroupe un certain nombre de personnalités proches de l'ancien parti du Salut National de Necmettin Erbakan. Ce courant conservateur-islamique semble prendre plus de poids au fil des mois. En témoigne par exemple la vigueur des débats autour de la question de l'enseignement de la langue arabe dans les écoles. Dans ce débat, des arguments commerciaux (nécessité de disposer de cadres parlant la langue arabe pour développer les échanges au Moyen-Orient) se sont trouvés mêlés à des considérations qui relèvent de l'identité culturelle (l'arabe dans les écoles signifiant le retour aux traditions de l'époque ottomane). D'où l'opposition d'intellectuels laïcs et progressistes attachés à l'occidentalisation de la Turquie et pour qui l'enseignement de l'arabe symbolise le retour à la réaction.

Cette question de la langue arabe apparaît comme significative des ambiguïtés que comporte la politique d'ouverture sur le Moyen-Orient. L'intensification des liens entre la Turquie et les Etats islamiques a déjà commencé à confronter la Turquie à la question de son identité et de son appartenance culturelles.

Jean-Philippe Von Gastrow

NAISSANCE D'UN SYNDICALISME RADICAL  
LA DISK\*

"Dans les pays en voie de développement on ne peut guère imaginer un syndicalisme complètement isolé de l'activité politique. Le développement d'un syndicalisme révolutionnaire y est très probable. Si on ne rencontre pas un tel type de syndicalisme, on peut penser que les syndicats sont soumis aux autorités publiques ou à l'autorité des employeurs, c'est à dire que l'existence d'un syndicalisme "jaune" est fort probable"<sup>(1)</sup> Ces lignes de Walter Galenson posent le problème de l'autonomie du mouvement syndical vis à vis de l'Etat. Rappelons que l'expérience étatique turque excluait toute autonomie syndicale et que jusqu'à la création de la DISK en 1967, tout mouvement syndical était soumis à l'Etat. D'où l'importance du phénomène DISK. Les activités de la Türk-Is (Confédération des Syndicats Ouvriers de Turquie), fondée en 1952, restaient complètement confinées dans le cadre limité par l'Etat et le parti politique au pouvoir. Avec la DISK, un syndicalisme plus radical apparaît qui fait éclater les limites et les cadres traditionnels. Ce phénomène est lié à l'environnement socio-économique et politique des années soixante marqué par de profondes divisions du monde politique et l'éclatement du milieu étudiant qui, se coupant des partis politiques traditionnels, cherchait sa propre voie de transformation sociale et politique. La fondation de la DISK est à plusieurs égards importante et mérite une étude approfondie. Dans les limites de cet article, nous essayerons de faire ressortir quelques éléments explicatifs touchant les origines de la DISK.

La grève dans la verrerie de Pasabahçe à Istanbul en 1966 fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase dans les relations tendues entre les syndicats pragmatiques et les syndicats radicaux réunis au sein de la Türk-Is depuis sa fondation en 1952. A la suite de cette grève la Türk-Is envoya devant le Conseil d'Honneur les syndicats Petrol-Is (pétrole), Maden-Is (métallurgie), Lastik-Is (caoutchouc), Basin-Is d'Istanbul (presse) et Kristal-Is (verrerie). Ils étaient accusés de n'avoir pas suivi les consignes de la Confédération et d'avoir ainsi transgressé ses statuts. Malgré l'hostilité de la Türk-Is, ces syndicats radicaux avaient activement soutenu les grévistes. Cette évolution suscitait des remous dans les milieux syndicaux et faisait apparaître des signes d'une scission.

En effet dès l'été 1966 les choses se précipitèrent: En Juillet 1966 les syndicats Lastik-Is, Maden-Is, Basin-Is d'Istanbul avec Gıda-Is (alimentation) qui n'était pas membre de la Türk-Is, signèrent un accord de solidarité et créèrent le Conseil de Solidarité Intersyndicale (SADA). Selon l'accord signé, ces syndicats s'engageaient à

---

\* Confédération des Syndicats Ouvriers Révolutionnaires de Turquie.

(1) W. GALENSON, "Le syndicalisme dans les pays sous-développés", (en turc) Sosyal Siyaset Konferanslari, 16. kitap, Istanbul 1965, pp 55-68.



discuter ensemble leurs politiques économiques, sociales et à s'entraider. Ils décidèrent "de formuler les intérêts économiques, sociaux, politiques et culturels de la classe ouvrière en vue de les défendre dans le Parlement, non pas en tant que groupe de pression, mais par l'intermédiaire d'un parti politique; et ils insistèrent sur le fait qu'il fallait le faire comprendre aux masses".(2) En outre ils se mirent d'accord sur la nécessité d'un "soutien réciproque sur les questions professionnelles et syndicales".(3) Les divergences qui existaient depuis longtemps entre les fondateurs du SADA et la direction de la Türk-Is se faisaient ainsi jour.

Les leaders du SADA accusaient la Türk-Is sur plusieurs plans à savoir a) la Türk-Is se trouve parmi ceux qui se dressent contre les droits sociaux reconnus, b) la Türk-Is s'est placée aux côtés de ceux qui se battent contre les intérêts de la classe ouvrière, c) elle n'est plus une organisation nationale, car elle est financièrement et matériellement soutenue par une organisation américaine, en l'occurrence l'A.I.D (Agence pour le Développement international) (4) et la moitié des cadres dirigeants de la Türk-Is sont payés directement par l'AID, d) la Türk-Is qui a entrepris une éducation ouvrière de droite défend le système capitaliste; e) elle est devenue une organisation qui s'incline devant les exigences des gouvernements représentant des intérêts privés, f) la Türk-Is a perdu le caractère de représentant de tous ses membres, g) elle est tombée en contradiction avec ses propres statuts.(5)

Le verdict du Conseil d'Honneur de la Türk-Is intervint le 24 Novembre 1966. D'après cette décision: "Sont provisoirement expulsés de la Türk-Is les syndicats Kristal-Is et Petrol-Is pour 15 mois; Maden-Is pour 6 mois, Lastik-Is et Basin-Is d'Istanbul pour 3 mois." Ces trois derniers avec le syndicat Gida-Is (déjà membre du SADA) et le syndicat des Mineurs de Zonguldak fondèrent la DISK le 13 Février 1967. (6)

---

(2) Kemal SULKER, "La Disk et les vérités" (en turc), Milliyet, 27 Juillet 1971. (C'est nous qui soulignons).

(3) Gülten KUTAL, "Scission syndicale et divergences idéologiques" (en turc), Revue de la Faculté des Sciences Economiques de l'Université d'Istanbul, Vol:28, 1968/1969, p.106

(4) D'après les rapports financiers de la Türk-Is, l'aide de l'AID s'élève, pour la période de 1960 - 1970, à 13.447.614 LT. Ceci atteint la presque totalité des cotisations de la Türk-Is qui est de 13.544.926 LT pour la même période. Il faut encore souligner que l'aide de l'AID qui était distribuée aux syndicats par l'intermédiaire du Ministère du Travail est versée directement à la Türk-Is dès le coup d'Etat du 27 Mai 1960.

(5) A ce propos voir: K. SULKER, Les Mouvements Ouvriers en Turquie (en turc), 3<sup>e</sup> édition, Istanbul, 1976, pp.105-106; ANIL CECEN, Le Syndicalisme en Turquie, (en turc) Ankara, 1973, pp.110-111.

(6) Kristal-Is ne fit pas partie de la DISK. Cependant, en 1968, à la suite d'une scission de celui-ci, le Sercip-Is, le nouveau-né, s'affilia à la DISK. Quant au Petrol-Is, malgré sa lourde peine, il ne participa pas à la fondation de la DISK et revint à la Türk-Is, pour devenir vers les années 1970 un des porte-paroles de la tendance sociale démocrate. Aujourd'hui le Petrol-Is est le syndicat le plus virulent de la Türk-Is; son président, Cevdet Selvi est considéré comme le chef de file des sociaux démocrates et le rival du président de la Türk-Is, Sevket Yilmaz ex-député du Parti de la Justice.

On remarque que les syndicats qui ont fondé la DISK n'étaient pas ceux qui étaient frappés des plus lourdes peines.

Cette scission qui intervient en 1967 est en fait l'aboutissement d'une évolution qui remonte aux années précédant le coup d'Etat du 27 Mai 1960. Elle est aussi la conséquence de plusieurs facteurs d'ordre politique. Nous essayons de préciser ces différents points .

#### I- L'évolution syndicale avant la scission

Nous citerons quelques aspects qui eurent une influence directe sur la scission;

##### 1) L'évolution au sein du syndicat des mineurs de Zonguldak

Principale région houillère du pays avec une dense population ouvrière, la région de Zonguldak (Héraclée) attira toujours l'attention des pouvoirs et des partis politiques. Ceux-ci voulurent contrôler sans relâche les mineurs et leurs organisations. Le syndicat des mineurs fondé en 1947 par les soins du Parti Républicain du Peuple était pris en main par les syndicalistes proches du Parti Démocrate dès 1954. Or, la déclaration de Mehmet Alpdündar (un des cinq futurs fondateurs de la DISK) approuvant une grève perlée comme licite, suscita des troubles (7) et provoqua la colère du Directeur régional de l'Entreprise des Charbonnages de Zonguldak. M. Alpdündar fut accusé d'avoir "révélé les secrets professionnels de l'entreprise", relevé (8) de ses fonctions de délégué du personnel et exclu du Parti Démocrate. Au cours du 12<sup>e</sup> congrès du syndicat la candidature de M. Alpdündar fut entravée par les délégués partisans des partis démocrate et républicain du peuple (PRP). Cet incident provoqua le boycottage du Congrès par une soixantaine de délégués. Après le coup d'Etat de 1960 il sera élu président du syndicat en 1963-1964. Lors des événements sanglants de Kozlu en Mars 1965, il n'est plus président mais il est arrêté et accusé d'avoir fait distribuer des tracts appelant les mineurs à arracher leurs droits. (9)

Ceci montre clairement que M. Alpdündar n'était pas bien vu dans les années 1960 par les dirigeants confédéraux de la Türk-Is. Pour ces derniers tout mouvement en dehors des syndicats était illégitime et constituait une provocation communiste. Au cours des congrès du syndicat des mineurs, les rivaux de M. Alpdündar étaient, financièrement et moralement, activement soutenus par la Türk-Is. Vieux routier du syndicalisme, M. Alpdündar, ayant aussi perdu la confiance des partis politiques voulut tenter sa chance avec son petit syndicat au sein de la DISK.

---

(7) La grève était interdite par le Code du Travail de 1936. Elle sera reconnue légale par la Constitution de 1961 et réglementée par une loi spéciale en 1963.

(8) cf; Emin CESMEBASI, Le syndicalisme en Turquie, 1960-1970, mémoire de D.E.S. , Paris 1972, pp.74-75; Sedat AGRALI, Le syndicalisme turc (en turc), Istanbul 1967, pp.79-80.

(9) Cumhuriyet, 16 et 20 Mars 1965.

## 2) L'évolution au sein de la Türk-Is

La Türk-Is fut fondée en 1952 avec l'aide des syndicats américains, français, belges (AFL-CIO, FO etc.) et avec l'aval du Parti Démocrate au pouvoir (10). Dès sa fondation, elle refusa d'admettre la conscience de classe et adopta le syndicalisme pragmatique. Elle fut guidée par l'AFL-CIO qui lui fournit conseillers et subides. Les relations entre la Türk-Is et l'AFL-CIO ainsi que la CISL, l'AID et autres organisations internationales, se multiplièrent à partir de 1960. Cela provoqua le scepticisme dans les milieux anti-impérialistes et même chez les centristes qui qualifièrent la Türk-Is d'organisation "dont les racines sont à l'étranger". (11) Une partie des dirigeants syndicaux membres de la Türk-Is critiquaient aussi l'attitude pro-américaine de leur confédération. Pour eux, la Türk-Is était trop influencée par le syndicalisme américain et cela constituait un danger pour l'autonomie du syndicalisme turc. D'autres leaders accusaient la Türk-Is de n'être plus une organisation nationale et critiquaient l'attitude de certains dirigeants "qui sont tout fiers d'appeler Irwing Brown, Lovestone (et Georges Meany) leurs amis" (12) bien que la collaboration de ces derniers avec la CIA ait été dénoncée à plusieurs reprises. (13)

On sait d'autre part que l'aide américaine avait un poids sur la politique de la Türk-Is. En voici quelques exemples:

a) La Türk-Is n'a pas appuyé les grèves déclenchées dans les entreprises américaines et dans les établissements relevant du commandement US.

b) En 1967, Halil Tunç, secrétaire général de la Türk-Is a touché 39.000 LT du commandement des forces aériennes américaines pour le succès remporté lors d'un arbitrage (14).

---

(10) Pour la fondation de la Türk-Is cf; notre thèse: Le mouvement ouvrier et les grèves en Turquie: de l'Empire Ottoman à nos jours, thèse de troisième cycle, Aix-en-Provence, 1975, pp.311-319, et notre article: "Etre ouvrier en Turquie" Les Temps Modernes, no.456-457, Juillet Août 1984, pp.287-288.

(11) Akis (hebdomadaire), 19 Mars 1966.

(12) L'impasse de la Türk-Is, (en turc), éditions DISK, no.1, Istanbul, 1967, p.10.

(13) Pour les relations des syndicats américains et la CIA cf; Sidney LENS, "Le Syndicalisme américain et la CIA: la cinquième internationale", Les Temps Modernes, no. 252, Mai 1967, pp.2065-2080; Alpaslan ISIKLI, Le Syndicalisme et la Politique, (en turc), 3<sup>e</sup> édition, Istanbul, 1979, pp.176-187; On peut également citer le livre de l'ex-agent de la CIA, Philip AGEE, Inside the company: CIA diary, traduit en français sous le titre de Journal d'un agent secret, ed; Seuil, Paris, 1975.

(14) ANT, 11 Avril 1967, pp.10-11.

3) L'attitude de la Türk-Is au cours de certaines grèves:

L'attitude de la Türk-Is fut mise en cause par ses membres lors de plusieurs grèves et elle fut accusée a) de timidité et d'absence de clairvoyance devant les événements sociaux survenus au cours des dernières années; b) de n'avoir pas donné son accord à des décisions de grève émanant de certains syndicats, notamment de ceux qui étaient jugés plus radicaux ou de ceux avec les dirigeants desquels elle était en désaccord; c) de s'être désolidarisée de certaines grèves dûment et légitimement déclenchées. (15)

L'attitude de la Türk-Is au cours des événements sanglants de Kozlu en 1965 avait été aussi très sévèrement critiquée par plusieurs syndicats notamment par les syndicats Lastik-Is et Maden-Is. L'attitude de la Türk-Is dans ce dernier cas fut vraiment singulière. Elle dénonçait le "jeu des communistes" alors que même le Ministre du Travail (membre du Parti de la Justice) admettait qu'il s'agissait d'un événement tel qu'on le "rencontrait dans cette région depuis 150 ans". (16)

4) Les motifs personnels et structurels

Il nous semble que, sans être un facteur déterminant, les querelles de personnes ont également joué un certain rôle dans la scission de 1967. "Selon la Türk-Is, la seule raison de cette rupture ne fut pas une divergence d'attitude, mais les motivations de quelques dirigeants qui cherchaient à renforcer leur pouvoir personnel dans le mouvement syndical". (17) Il est évident qu'en Turquie ou ailleurs les motifs purement personnels ont leur propre part dans le jeu syndical ou/et politique. Mais on ne peut réduire le phénomène de la fondation de la DISK à ce simple facteur. Nous savons d'ailleurs que des scissions donnant naissance à de nouvelles confédérations et ne reposant que sur des motifs personnels n'ont eu qu'une vie de courte durée. (18)

Il nous semble que la politique de réorganisation de la Türk-Is mise en oeuvre au lendemain de 1960 et donnant la priorité aux syndicats de branche d'activité afin de créer des organisations plus centralisées, eut aussi un rôle dans la scission de 1967. En effet dans les mines il existait deux syndicats membres de la Türk-Is; la Fédération des Syndicats Ouvriers des Mines (66.000 membres en 1966) et le Syndicat des Mineurs de Zonguldak. La rivalité qui existait entre ces deux organisations fut une des raisons du départ de la seconde. De plus la Türk-Is essayait de créer des syndicats rivaux dans les branches où existait un syndicat radical membre. Selon les termes de l'une des quinze critiques

---

(15) A cet égard on peut citer plusieurs exemples de 1963 à 1966. Cf; Güzel (1975); pp.418, 610 et 626-643.

(16) Cumhuriyet, 14 et 16 Mars 1965.

(17) CESMEBASI; op.cit; p.72.

(18) Nous pouvons citer deux exemples: le premier, c'est la scission en Mai 1964 qui donna naissance à la Hür-Is (la Confédération des syndicats ouvriers libres); et le deuxième exemple concerne la scission de 1965 débouchant sur la création d'un conseil de solidarité de sept syndicats. Les deux expériences dépérirent rapidement.

formulées par les fondateurs de la DISK : "la Türk-Is a déployé de grands efforts pour empêcher le développement du syndicat Maden-Is (métallurgie) et pour réaliser son but elle a même fait créer des syndicats jaunes dans la même branche d'activité". On peut encore signaler la situation des deux syndicats de la presse: les syndicats Basin-Is d'Istanbul et Basin-Is d'Ankara n'arrivaient pas à s'entendre pour la création d'un syndicat de branche.

A la lumière de ces données nous pouvons affirmer que la Türk-Is du début des années 60 traversait un malaise profond. Les événements politiques de l'époque viendront s'y ajouter.

## II- Les Motifs Politiques

Il nous semble que le politique fut plus déterminant dans les développements syndicaux des années 1960. Nous essayons de les examiner en quelques points.

### 1) La motion des "dix" (11 Juin 1960)

Après le coup d'Etat du 27 Mai 1960, les dirigeants qui dans la Türk Is étaient proches du Parti Démocrate furent rapidement évincés et remplacés par des syndicalistes pro-Républicains. La direction confédérale fut ainsi réaménagée à l'image du régime militaire.

Au même moment, l'Union des Syndicats Ouvriers d'Istanbul était devenue le lieu privilégié des débats politiques et des divergences entre les leaders syndicaux. C'est ainsi qu'à la réunion du 11 Juin 1960 du Conseil d'Administration de l'Union, fut présentée une motion signée par neuf dirigeants, qui furent nommés "Groupe des dix" parce qu'ils représentaient dix syndicats. (19)

Cette motion traduisait une importante opposition à la direction de l'Union et de la Türk-Is, sans mettre pour autant cette dernière en cause. Les signataires accusaient le Conseil d'Administration de l'Union d'avoir trahi leur cause et de poursuivre des intérêts personnels. L'importance de cette motion réside dans le fait que cinq des co-signataires, c'est à dire I. Güzelce, R. Kuas, K. Türkler, H. Uslubas, et A. Muslu, sont les futurs fondateurs du Parti Ouvrier de Turquie (P.O.T) en 1961, et que les trois premiers sont les fondateurs et les premiers dirigeants de la DISK en 1967.

---

(19) Les signataires sont Ibrahim Güzelce, Riza Kuas, Kemal Türkler (trois des cinq fondateurs de la DISK), M. Cicek, C. Sermiyasoglu, Bahir Ersoy (Ministre du Travail sous le gouvernement de Bülent Ecevit dans les années 1970), Zühtü Tetey, H. Uslubas, A. Muslu.

Voir à ce propos; AGRALI; op.cit. p.87. Ibrahim Güzelce faisait partie du Parti Démocrate Ouvrier (de tendance socialiste) dans les années 50.

En Septembre 1960, au Congrès extraordinaire de l'Union des Syndicats Ouvriers d'Istanbul, les divergences se manifestèrent de plus en plus nettement. En ce qui concerne la voie à suivre vis-à-vis des partis politiques trois tendances se dessinèrent. D'un côté il y avait les anciens collaborateurs du Parti Démocrate (dissous le 2 Septembre 1960), de l'autre, les délégués partisans du PRP qui avaient signé la motion avec les futurs fondateurs du Parti Ouvrier de Turquie (POT). L'alliance de ces derniers, bien que fragile était encore en vigueur. (20) A part ces deux tendances, il en existait une troisième représentée par Riza Güyen et Sabri Tigli (21). Ceux-ci refusaient toute alliance avec les partis politiques et critiquaient les syndicalistes ayant accepté des fonctions au sein du PD ou du PRP.

Le problème des liens organiques avec un parti politique qui représenterait le mieux les intérêts des ouvriers était pour la première fois ouvertement posé et débattu au cours d'un congrès syndical. Mais les délégués ne purent arriver à prendre une décision. Quant aux élections du nouveau conseil d'administration, elles furent remportées en grande majorité par les partisans du PRP.

### 3) La fondation du Parti Ouvrier de Turquie et le renforcement des tendances politiques au sein de la Türk-Is

A partir du coup d'Etat du 27 Mai 1960 on assiste à un véritable dégel politique. Une certaine politisation se manifeste à tous les niveaux. En effet les syndicats n'étaient plus bannis comme dans la deuxième moitié des années 1950; mieux encore, ils étaient considérés comme des éléments fondamentaux

---

(20) Les syndicalistes partisans du PRP ne quitteront pas la Türk-Is en 1967, mais se rassembleront vers les années 1970 dans un groupe social-démocrate au sein de la Türk-Is.

(21) Ces deux derniers deviendront respectivement président et vice-président du syndicat des ouvriers du textile (TEKSTIL) qui fut fondé en 1965 à la suite d'une scission au sein du syndicat des ouvriers du textile, tricotage et habillement (TEK-SIF). Cette scission était due en grande partie à des motifs politiques et idéologiques cristallisés en la personne de son président Sevket YILMAZ. Politiquement parlant d'extrême droite, Sevket Yilmaz fut élu député dès 1965 deux fois sur la liste du Parti de la Justice (PJ, héritier du PD). Il est aujourd'hui et cela depuis 1982 le président de la Türk-Is.

Quant au TEKSTIL, longtemps un des plus grands syndicats autonomes (non affiliés à une confédération) il adhéra à la DISK en 1973.

de la démocratie. Les syndicalistes étaient représentés à l'Assemblée Constituante par six des leurs.(22) Encouragés par leur emprise croissante sur la vie politique, les syndicalistes cherchaient l'attitude à adopter vis-à-vis des partis politiques. Certains d'entre eux se demandaient s'il ne fallait pas créer le propre parti de la classe ouvrière. Comme nous venons de le voir, ces problèmes avaient été débattus au sein de l'Union d'Istanbul.

L'idée d'un parti de la classe ouvrière fit son chemin. Les syndicalistes de l'aile gauche de la Türk-Is se mirent au travail: ils invitèrent les six représentants syndicalistes de l'Assemblée Constituante. A part F.S.Ögünç (23), les autres ne voulurent pas participer à la création d'un parti ouvrier.

Après de longues discussions et malgré l'opposition de la direction et de l'aile droite de la Türk-Is les onze dirigeants de l'Union des syndicats ouvriers d'Istanbul fondèrent le Parti Ouvrier de Turquie (POT) le 12 Février 1961 à Istanbul. Les onze fondateurs syndicalistes du POT sont les suivants: Kemal Türkler (président du syndicat des ouvriers de la métallurgie, MADEN-IS), Avni Erakalin (président de l'Union des Syndicats OUVriers d'Istanbul), Saban Yildiz (secrétaire général de l'Union et membre du comité d'administration du syndicat des ouvriers du textile, TEKSIF), Ahmet Muslu (président du syndicat des ouvriers de l'industrie sucrière, Birlesik GIDA-IS), Saffet Göksüzoglu (président du syndicat des ouvriers de l'industrie chimique et pharmaceutique, KIMYA -IS) (24), I. Denizcier

---

(22) Ces six syndicalistes sont Bahir Ersoy, Feridun Sakir Ögünç, I. Inan, O. Karahasan, T.Cullu, K. Akyüz.

(23) Il était président de la Fédération ULAS-IS (Transports) et de l'éphémère confédération HUR-IS. F.S.Ögünç fut aussi nommé à l'Assemblée Consultative mise en place par la Junte Militaire du 12 Septembre 1980.

(24) A. Muslu et S. Göksüzoglu, un an plus tard, quitteront le POT, l'accusant d'être "communiste" au cours d'une conférence de presse. Ces deux fondateurs et un autre, Hüseyin Uslubas furent accusés d'être agents de la MIT (Millî İstihbarat Teskilati, Organisation Nationale de Renseignements-police politique). Pour S.Göksüzoglu et H.Uslubas cette accusation ne put être confirmée, cependant A.Muslu en tant qu'agent de la MIT se porta comme témoin dans un procès un peu plus tard. Voir à ce propos; Murat Belge: "Le Parti Ouvrier de Turquie", Cumhuriyet Dönemi Türkiye Ansiklopedisi, Volume.8, pp. 2120-2131.

(du syndicat des ouvriers de l'alimentation) (25), Salih Ozkarabay (président du syndicat des techniciens de presse, BASIN-IS d'Istanbul), Riza Kuas (syndicat des ouvriers du caoutchouc, LASTIK IS), Kemal Nebioglu (président du syndicat de l'alimentation, GIDA-IS), Hüseyin Uslubas (président du syndicat des ouvriers du tabac, Yaprak Tütün El İşçileri Sendikası), Adnan Arkin (membre du Comité d'administration de l'Union d'Istanbul et du syndicat BASIN-IS d'Istanbul). Une première constatation s'impose : ils appartiennent tous à des syndicats d'Istanbul et ils viennent en majorité du secteur privé. Cela est le corollaire du fait que le secteur privé était le champ d'action des syndicats virulents et qu'avec une forte concentration ouvrière depuis l'époque ottomane Istanbul formait le grand centre ouvrier du pays. Deuxième constatation : quatre des onze syndicalistes (Türkler, Kuas, Yıldız et Nebioglu) sont les futurs co-fondateurs de la DISK. Ceci explique déjà les liaisons organiques entre le POT et la DISK.

Avec la fondation d'un parti ouvrier, la conception selon laquelle la classe ouvrière doit exercer sa force pour acquérir le pouvoir politique n'était plus tabou. A cette époque la pensée de gauche se développait en Turquie. Les intellectuels progressistes contribuaient au développement et à la diffusion du marxisme en mettant en avant l'idée de "relèvement" dans le climat de relative liberté d'après 1960. Les problèmes de classe et celui de la classe ouvrière en particulier devenaient l'objet de débats et prenaient une grande importance.

Fondé par des syndicalistes, le POT se voulait le défenseur de la classe ouvrière. D'après son programme "le POT est l'organisation politique de la classe ouvrière qui marche vers le pouvoir par la voie démocratique, et réunit autour de son avant-garde historique, scientifique et démocratique, conscients et heureux de partager sa destinée, des intellectuels engagés, des petits exploitants, des salariés, des membres des professions libérales aux revenus restreints, en un mot tous les citoyens qui vivent de leur propre travail" (26) "L'avant-garde ou le leadership démocratique de la classe ouvrière n'implique nullement la dictature de la classe ouvrière" (27) ajoute-t-il. Il affirmait d'autre part que "la voie capitaliste, suivie par la Turquie jusqu'à maintenant, ne peut assurer le redressement économique du pays" et se prononçait pour une voie non-capitaliste qui peut être définie comme un étatsisme planifié orienté vers les intérêts des travailleurs

---

(25) Il quittera le POT peu après et sera président de la Türk-Is vers la fin des années 1970.

(26) POT: Notre but, notre voie et nos méthodes, (en turc), Ankara, 1963, p.29 et s.

(27) *ibid.*



qui participeraient à son exécution et à son contrôle.

"Le secteur privé maintenu, doit fonctionner et se développer en tant qu'auxiliaire du secteur public" (28). L'Etat doit nationaliser les secteurs-clefs de l'économie nationale tels que les mines, le pétrole, l'énergie électrique, le commerce extérieur, les banques et assurances, la médecine etc. Une politique étrangère indépendante, respectant l'égalité des nations dans leurs relations internationales et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, une politique pacifiste, anti-impérialiste, anticoloniale doit être adoptée. Le droit de se syndiquer doit être reconnu à toutes les catégories de fonctionnaires. "Un syndicalisme indépendant et démocratique opposé à la conception opportuniste du syndicalisme est souhaité surtout pour qu'il joue son rôle dans la prise de conscience de la classe ouvrière"(29). Une réforme agraire est d'autre part prévue.

La majorité des dirigeants de la Türk-Is manifestèrent leur hostilité au POT, à ses chefs et à ses militants. Quant aux dirigeants syndicaux pro-PRP, ils trouvèrent le programme du POT très à gauche à leur goût. Une partie de ces derniers, Seyfi Demirsoy (nouveau président de la Türk-Is) en tête, essaya de créer, avec la participation du milieu de la revue YON-cercle petit-bourgeois radical formé de kémalistes de gauche civils et militaires-, le Parti des Travailleurs de Turquie. Ils envisageaient de rassembler tous les syndicalistes de toute tendance au sein de ce parti qui devait, en un sens, être le rival du POT, tout au moins stopper son développement et son implantation parmi les ouvriers de leurs syndicats affiliés. Mais ce projet n'aboutit pas pour diverses raisons(30). Cette entreprise échoua en Janvier 1962. D'une part les dirigeants de la Türk-Is réintégrèrent divers partis politiques. Une partie importante de ceux-ci, anciens sympathisants du PD, se lièrent au PJ. D'autre part les dirigeants de la Türk-Is attaquèrent sans merci le POT. Ils y voyaient le "spectre rouge". Ils l'accusaient de vouloir détruire les institutions établies par la nouvelle Constitution. Ils manifestaient une hostilité systématique envers les dirigeants et les militants du POT les traitant de "communistes" et de "pions de Moscou".

---

(28) POT: Le Programme, Ankara, 1965, p.64. D'après deux auteurs soviétiques, A.Snurov et N.Rozaliev le programme du POT est inspiré de celui du Parti Travailleliste Anglais. Voir à ce propos A.Snurov et N.Rozaliev, Le développement capitaliste et les luttes de classe en Turquie, (en turc), Istanbul, 1970, p.232

(29) Ibid, p. 131

(30) Après les élections du 14 Octobre 1973 les dirigeants de la Türk-Is reprirent leur vieux projet, mais devant la méfiance de plusieurs syndicalistes le laissèrent tomber pour la deuxième fois.

Malgré l'opposition et l'hostilité de la Türk-Is, le POT du fait de ses prises de position et de la force de ses revendications, attirait la sympathie d'une partie des ouvriers et de la jeunesse partisane d'une justice sociale, d'une ferme politique étrangère et d'une indépendance politique et économique.

La controverse entre la Türk-Is et le POT s'intensifia à l'approche des élections législatives de 1965 auxquelles le POT participait pour la première fois. Pendant la campagne électorale, les dirigeants de la Türk-Is, loin de croire à la sincérité du POT, prétendaient que soutenir le POT signifierait "pousser de nos propres mains la patrie dans l'abîme", tandis que le POT protestait énergiquement contre la perquisition du siège de la Türk-Is à Ankara par la police politique (31) et conseillait aux syndicalistes "ayant pris l'habitude de faire le jeu du capital et des partis au pouvoir d'en tirer la leçon".

Aux élections du 10 Octobre 1965, le POT obtint 276.101 voix ce qui lui valut de remporter 15 sièges sur un total de 450 à l'Assemblée Nationale. Ainsi la classe ouvrière de Turquie, pour la première fois -si on ne compte pas les députés socialistes des années 1910 et 1920- envoyait ses représentants légitimes au Parlement. Sur les 15 députés trois étaient des syndicalistes: Riza Kuas (Ankara), Kemal Nebioglu (Tekirdag), Saban Erik (Malatya) (il était secrétaire général du syndicat des travaux publics, YOL-Is).

Sur la liste du PJ qui obtint la majorité absolue, quatre syndicalistes, dirigeants de la Türk-Is furent élus: K. Ozdemir (président de la Fédération des ouvriers de la métallurgie, METAL-Is), M.Ertugrul (du syndicat TEKSIF) ainsi que Hasan Türkay (président du syndicat des ouvriers de cimenterie CIMSE-IS); E.Turgut (président de la Fédération des ouvriers de l'énergie). Avec l'élection de trois syndicalistes sur la liste du POT et de quatre autres sur celle du PJ, la controverse entre la Türk-Is et le POT se trouva transposée à l'Assemblée Nationale. C'étaient souvent les députés syndicalistes du PJ au pouvoir qui répondaient aux critiques des députés ouvriers du POT, concernant la politique économique et sociale du gouvernement. Respectant la discipline du parti à la lettre, ils devinrent les porte-parole du PJ et des classes dominantes. Par exemple Enver Turgut répondait, en 1967, au cours du débat budgétaire, qu'"entre l'ouvrier turc et l'employeur qui se complètent et qui sont indissociables, il ne peut exister aucune divergence

---

(31) Au cours de la campagne électorale la Türk-Is avait publié une "liste noire" dénonçant 9 députés sortants qui avaient tenu des propos hostiles aux ouvriers et qui avaient voté contre des projets de loi en faveur des travailleurs. Il est étonnant de voir sur cette liste plus de noms de PRP que de membres du PJ. Ceci ayant irrité le gouvernement, il fit intervenir la police politique qui saisit les publications concernant la "liste noire". Cela illustre bien les limites de la liberté syndicale en Turquie.

en ce qui concerne le développement économique et la réalisation d'une Turquie prospère"

De ce fait le conflit entre la Türk-Is et le POT prit une dimension nouvelle au sein du mouvement ouvrier: à partir de 1965 les syndicalistes qui soutenaient le POT et ceux qui combattaient ne pouvaient plus demeurer ensemble au sein d'une même confédération.

### 3) La "politique au-dessus des partis" de la Türk-Is

Lors de son congrès en 1964 à Bursa, la Türk-Is adopta une ligne nommée la "politique au-dessus des partis". Selon ce principe, les syndicats ouvriers ne pouvaient et ne devaient pas avoir d'orientation politique; "la domination des syndicats par les partis politiques est contraire à l'esprit du syndicalisme". Cette ligne consistait en une version à la turque du "non-partisanship politics" du syndicalisme américain. (32) Au cours de ce congrès les syndicalistes conservateurs, proches du PJ devinrent majoritaires au sein des organes de décision. De ce fait la Türk-Is afficha de plus belle sa ligne nationaliste et anti-communiste et adopta une politique de collaboration étroite avec les gouvernements de droite. Car selon ses dirigeants "le meilleur moyen d'obtenir des concessions, ce n'est pas de lutter mais c'est d'entretenir de bonnes relations avec tous les gouvernements".

Cette ligne était critiquée par des observateurs et par les syndicalistes proches du POT sur plusieurs plans:

a) Cette politique entraîne les ouvriers dans l'immobilisme (33) et les pousse à "fuir leurs responsabilités ou à déposer leur cerveau au vestiaire d'une entreprise pour gagner quelques centimes de plus (ce qui est une honte et n'est pas humainement digne)" (34).

b) Cette ligne de conduite évite peut-être des conflits avec les gouvernements mais ne sert pas les intérêts des ouvriers. C'est "une duperie qui fait le jeu de l'oligarchie". (35)

c) Le fait que plusieurs dirigeants de la Türk-Is sont des députés contredit le principe d'autonomie vis-à-vis des partis politiques; répartis entre le PJ (de droite) et le PRP (centre gauche), ils sont obligés de se plier à la discipline de leur parti, ce qui les amène inévitablement à se dresser contre les intérêts de la classe ouvrière.

---

(32) Voir à ce propos: ISIKLI, op.cit. et K. SULKER, Les syndicalistes et la politique, (en turc), Istanbul, 1975.

(33) Cahit TALAS; "Querelle entre la DISK et la TÜRK-IS", Milliyet, 5 Avril 1967.

(34) Ibrahim GÜZELCE; "la DISK et la démocratie", (en turc), Milliyet, 4, Avril 1967. L'auteur fut secrétaire général de la DISK de 1975 à sa mort en 1976.

(35) idem.

d) Cette politique a eu comme effet d'empêcher la formation de la conscience de classe chez les ouvriers et de permettre l'infiltration des partisans du PJ aux instances nationales, départementales et locales de la Türk-Is. Plusieurs leaders locaux de la Türk-Is adhèrent au PJ et ce dernier s'efforça (les avantages d'être au pouvoir aidant) d'infiltrer ses partisans aux positions clés de la confédération.

Malgré les critiques visant sa ligne politique, la Türk-Is s'est alignée de plus en plus sur les positions du PJ. En 1965, avec la victoire électorale de ce parti sur la liste duquel quatre dirigeants de la Türk-Is étaient élus, le virage à droite de cette confédération devint irréversible. A partir de ce moment la Türk-Is chercha toutes les occasions d'exclure de son sein les syndicats radicaux. Car un syndicalisme pragmatique partisan d'une intégration totale du mouvement syndical dans le système capitaliste, avait besoin d'une "épuration" des syndicats jugés plus à gauche. L'occasion se présenta en 1966 et la Türk-Is expulsa provisoirement cinq de ses syndicats accusés "de ne pas avoir suivi les consignes de la confédération". A cet égard cette épuration paraît comme une victoire du PJ au sein du mouvement syndical. Mais ni les dirigeants de la Türk-Is ni ceux du PJ n'avaient prévu la création d'une confédération radicale et surtout pas son développement et la solide implantation de la DISK embrouillèrent les calculs de la Türk-Is et du PJ. D'où plusieurs tentatives d'interdiction ou de fermeture de la DISK au cours des années 1970. Ne pouvant parler de cette évolution dans les limites de cet article nous nous proposons d'analyser en résumé la structure et les buts de la DISK.

### III- Fondation de la DISK

Le 13 Février 1967, la DISK fut fondée par cinq syndicats: Maden-Is (métallurgie, président Kemal Türkler), Lastik-Is (caoutchouc, président Riza Kuas, député d'Ankara du POT), Basın-Is d'Istanbul (presse, président Ibrahim Güzelce), Gıda-Is (alimentation, président Kemal Nebioğlu, député de Tekirdağ du POT), Maden-Is de Zonguldak (mines, président Mehmet Alp-dündar).

On constate, à travers la liste des présidents, les relations entre la DISK et le POT. Il faut encore préciser que Ibrahim Güzelce, militant syndicaliste depuis 1950 était connu aussi pour ses liens avec d'éphémères partis socialistes dans les années 1950. Cette composition initiale de la DISK mérite plusieurs remarques : a) le syndicat Basın-Is d'Istanbul étant la continuation de l'Association des typographes ottomans fondée à Istanbul en 1909, représente la continuité dans le mouvement syndical en Turquie; b) Maden-Is, l'un des syndicats radicaux de 1947 fondé par les vieux militants des années 1920 tels que Uzyir Avni Kuran et Yusuf Sidal, confirme cette continuité. A travers ces deux organisations, c'est toute une transmission

de l'expérience ouvrière en Turquie qui se fait jour avec la création de la DISK. Cette expérience riche de convergences avec le mouvement socialiste des périodes 1909-1913, 1919-1922 et de 1946 va guider la pratique de la nouvelle confédération; c) Il faut souligner enfin que ces syndicats étaient organisés avant tout dans le secteur privé. Ce qui par rapport à la Türk-Is organisée surtout dans le secteur public, marque l'originalité de la DISK et explique en partie la violence de la réaction des employeurs à son égard.

### 1) Structure de la DISK

Les syndicats fondateurs de la DISK étaient à l'époque les plus actifs et les plus militants. Le nombre de leurs adhérents atteignait à peine 40.000 au moment de la fondation de la DISK. Lors de la scission, la Türk-Is comportait presque 600.000 membres selon ses propres chiffres, mais dans la réalité seulement 360.000.

Après sa fondation, la DISK attira plusieurs syndicats ouvriers. Au mois d'août 1967, la DISK regroupait déjà dix syndicats et environ 84.000 membres cotisants. Les nouveaux affiliés étaient les suivants : Turizm-Is (hôtellerie, tourisme), Kimya-Is (Chimie), Bank-Is (banques), Emsis (ouvriers du textile de la région de l'Egée), le Syndicat des ouvriers du textile de Gaziantep (ville du Sud-Est de la Turquie), Sercip-Is (verrerie), le syndicat des ouvriers de la cimenterie d'Izmit près d'Istanbul. La DISK installa son siège près d'Istanbul et ouvrit cinq unions départementales dans les villes d'Ankara, d'Adana, d'Izmir, de Kocaeli et de Sakarya. Elle touchait les régions les plus industrialisées du pays.

La politique organisationnelle de la DISK peut se résumer ainsi : créer des syndicats de branche pour 16 branches d'activité - calquées sur celles qui étaient adoptées par le DGB allemand. En 1970, le nombre des adhérents de la DISK était estimé à plus de 100.000. Il sera de 150.000 en 1973. En conséquence, on peut dire que de 1967 à 1970, la DISK doubla le nombre de ses effectifs. Ce qui était de nature à inquiéter les dirigeants de la Türk-Is, les employeurs et le gouvernement conservateur du PJ. Leur inquiétude se traduisit par le vote de la loi n° 1317 du 29 juillet 1970 qui visait l'élimination de la DISK. A la suite de la violente riposte ouvrière et de l'opposition du POT et du PRP, plusieurs clauses de la loi furent annulées par la Cour Constitutionnelle. Mais l'élimination de la DISK resta à l'ordre du jour de la trinité Türk-Is, patronat et Parti de la Justice tout au long des années 1970. Elle n'arrivera à ses fins qu'après le coup d'Etat du 12 septembre 1980.

### 2) Les buts de la DISK

Une distinction-clé entre la Türk-Is et la DISK se situe dans la façon de concevoir l'ouvrier. La Türk-Is refuse de voir l'ouvrier en tant qu'individu faisant partie d'une classe sociale,

elle prend soin de ne pas utiliser l'expression de classe ouvrière, lui préférant celle de "mouvement ouvrier turc". Elle fait tout son possible pour créer chez les ouvriers non pas une conscience de classe mais une conscience nationale. Elle refuse aussi l'existence de la lutte des classes.

Une autre différence entre les deux confédérations porte sur la conception du mouvement syndical. La Türk-Is est partisan d'un syndicalisme de défense économique, qu'on peut appeler aussi syndicalisme pragmatique, tandis que la DISK se prononce pour un syndicalisme de classe. De ce fait, pour la DISK, la classe ouvrière doit prendre conscience de sa force et mener une action politique directe. Pour la DISK, les conventions collectives, la grève ne peuvent pas suffire à défendre les intérêts de la classe ouvrière. Il faut une politique globale en faveur des ouvriers. L'un des fondateurs de la DISK, Riza Kuas affirmait : "A moins de s'unir autour d'un parti politique, la classe ouvrière ne pourra pas entrer en possession de ses droits" (36). Quant à Ibrahim Güzelce, il précisait de son côté : "Le syndicalisme, création de classe, ne pourra se développer qu'à condition d'acquérir la conscience de classe et de défendre ses propres intérêts" (37).

Après la fondation de la DISK, les fondateurs, reprenant les sept idées du SADA citées plus haut, expliquèrent dans un communiqué les motifs de leur action en quinze rubriques. Ils précisaient dans ce texte les motifs qui avaient conduit à la fondation de la DISK : a) les pressions de la trinité gouvernement-patronat-Türk-Is étaient devenues insupportables; b) la Türk-Is était devenue le représentant de l'exploitation intérieure et extérieure (impérialiste); c) en restant dans la Türk-Is, les moyens de transmettre le pouvoir à ceux qui étaient aux côtés des ouvriers s'étaient révélés complètement bloqués; d) La Türk-Is s'était élevée contre plusieurs grèves légalement déclenchées (38).

Il était d'autre part dit que la Türk-Is était devenue incapable d'appliquer les principes contenus dans ses statuts sur la concentration et l'unification pour accroître l'efficacité confédérale. La Türk-Is était également accusée d'avoir reçu de l'argent du gouvernement des Etats-Unis.

La DISK déclarait d'autre part : "Notre but est d'assurer l'action de la classe ouvrière pour l'administration du pays, de mettre fin à l'idée que l'employeur est maître chez lui,

---

(36) Cumhuriyet, 25 juin 1967.

(37) "La DISK et la démocratie", Milliyet, 4 avril 1967.

(38) Cf. Manifeste et Statuts de la Disk (en turc), 2<sup>e</sup> éd., Istanbul, 1968, p. 14-15. Lorsqu'en 1973 des rumeurs sur une éventuelle fusion des deux confédérations circulèrent, la DISK les démentit et précisa qu'elle demeurerait hostile à la fusion pour les mêmes raisons qu'en 1967. Elle avança à nouveau contre la Türk-Is treize critiques semblables à celles de 1967 : cf. Mensuel DISK, n° 4-5, sept-oct. 1973, p. 10-11.

et réaliser les principales conditions de la justice sociale". D'après ce manifeste, la DISK était révolutionnaire en ce sens qu'elle souhaitait "la transformation selon la Constitution de 1961 des rapports économiques, sociaux et politiques existants, ainsi que l'adaptation des dispositions de la Constitution aux réalités quotidiennes". Elle ajoutait que "le développement de la classe ouvrière sur les plans économique, social et culturel nécessite l'indépendance totale et le développement rapide de la Turquie (...) La prise de conscience de la classe ouvrière dépend de l'analyse scientifique des événements nationaux et internationaux (...) L'acquisition d'un niveau de vie digne pour la classe ouvrière n'est possible qu'avec une industrialisation accélérée qui doit être réalisée par l'Etat". Enfin, elle prévoyait la réalisation de plusieurs réformes telles que la réforme agraire et celle de l'éducation nationale, et la nationalisation de certaines sources de richesse nationale (mines, pétrole, sidérurgie, etc.) (39).

La similitude entre les objectifs de la DISK et ceux du POT est manifeste. Cela ne doit pas nous surprendre étant donné que les dirigeants des deux organisations étaient souvent les mêmes. En effet, Kemal Türkler, élu président de la DISK, faisait partie du Comité exécutif du POT. Deux autres responsables de la DISK étaient en même temps députés du POT, R. Kuas et K. Nebioglu. Enfin, quatre des cinq fondateurs de la DISK avaient été aussi les fondateurs du POT en 1961. Cela dit, il faut préciser aussitôt que la DISK était totalement indépendante du POT du point de vue de l'organisation. Mais cela n'empêchait pas les deux organisations d'avoir dans l'action des liens fonctionnels. Par ailleurs, l'article 3 des statuts de la DISK mentionnait la "lutte politique" comme le complément de la lutte professionnelle. La fondation de la DISK était fraternellement saluée par le président du POT. A cette occasion, Mehmet Ali Aybar précisait : "La démocratie est le régime du peuple, elle ne sera sauvegardée que par les organisations populaires conscientes de leur rôle. Par conséquent, nous apprenons avec joie la fondation de la DISK comme une nouvelle organisation du peuple" (40).

---

(39) Il faut souligner que, sous l'influence de la nouvelle confédération, la Türk-İs elle-même se vit contrainte de défendre des réformes, comme par exemple la nationalisation du pétrole, thème cher aux années 1960. Dans son rapport soumis au 8e Congrès en 1970, elle y consacrait une large place. Déjà, au 7e Congrès de 1968, sous la pression des délégués pro-PRP, elle avait accepté les fameux 23 principes de tendance social-démocrate, auquel s'ajouta au 8e Congrès une mention concernant la création d'une industrie de guerre nationale. Ces 24 principes restèrent lettre morte. Quant aux syndicats de tendance social-démocrate, ils se réunirent en décembre 1971 autour du Conseil des Syndicats sociaux-démocrates sans pour autant aller jusqu'à une deuxième scission.

(40) Cumhuriyet, 14 février 1967.

C'est peut-être à cause de ces liens que certains auteurs, tels que Cahit Talas, A. Cecen, Y. Gürgen avancent que "la scission commence en fait avec la création du POT en 1961" (41). Il est probable que le POT chercha le soutien des syndicats, mais que devant l'hostilité systématique et les attaques des dirigeants de la Türk-Is, il se résigna à avoir sa propre confédération. Il semble en effet que le sujet ait été évoqué au cours du Congrès du POT à Malatya en 1966. Mais selon nous, ce serait une simplification excessive du phénomène DISK que de le rattacher exclusivement aux problèmes du POT. En effet, la création de la DISK était liée au contexte politique, social et économique. Le monde politique et le milieu étudiant étaient alors secoués par de multiples divisions. D'autre part, il faut souligner l'ancienneté de l'idée de la création d'une confédération radicale rivale de la Türk-Is. Les fondateurs de la DISK disent que l'initiative en revient au syndicat Maden-Is mis sur la touche par la Türk-Is depuis sa politique de réorganisation au début des années 60. Comme le précise K. Sülker, le syndicat Maden-Is "avait déjà pris une décision en vue de former une nouvelle confédération un an avant la fondation de la DISK et avait entrepris des contacts; la grève de Pasabahçe précipita les choses" (42).

#### IV - Les conséquences de la scission

La scission de 1967 eut des conséquences importantes pour la classe ouvrière et le mouvement syndical. La création d'une deuxième confédération se disant "révolutionnaire" ne pouvait pas ne pas avoir des répercussions dans la vie socio-économique et politique. Essayons d'analyser quelques-unes des conséquences immédiates de ce phénomène.

1) Pour certains auteurs, comme C. Talas et Y. Gürgen (43), cette scission a affaibli la classe ouvrière sur plusieurs plans et notamment sur le plan politique. Partant de ce point de vue, Cahit Talas écrit que "la fondation de la DISK doit être considérée comme une victoire du Parti de la Justice et non du Parti Ouvrier". Il nous semble que ce raisonnement doit être interprété dans le sens d'une épuration des éléments de gauche au sein de la Türk-Is, comme nous l'avons souligné plus haut. En effet, depuis sa création en 1961, le Parti de la Justice voulait écarter de l'espace social et syndical les dirigeants syndicaux jugés trop à gauche - et qualifiés en privé de "communistes" -. Ce qui d'une part lui permettrait l'éloignement

---

(41) Cahit Talas, Sosyal Ekonomi, Ankara, 1972, p. 324; A. Cecen, p. 131; Y. Gürgen, Organisation et action des syndicats en Turquie, Th., Bordeaux, 1967, p. 165.

(42) K. Sülker (1976), p. 128-29.

(43) C. Talas, "Querelle entre la DISK et la Türk-Is", Milliyet, 5 avril 1967; Gürgen, p. 162.



des éléments indésirables et d'autre part faciliterait la prise en main de la Türk-Is par les dirigeants syndicaux partisans du PJ. L'élection en 1965 de plusieurs syndicalistes sous l'étiquette du PJ pour contrebalancer la représentation des syndicalistes du POT, était en outre une raison de plus qui confirme l'effort déployé par le PJ en vue d'une récupération de la Türk-Is.

Y. Gürgen avance quant à lui que cette division profita aux partis politiques conservateurs qui "ne veulent pas l'éclosion d'une conscience de classe chez les ouvriers".

Quand on voit l'emprise presque totale des partis de droite et notamment du PJ sur les positions-clé de la Türk-Is, on ne peut pas ne pas leur donner raison. Cependant, le PJ essuya un échec en ce qui concerne l'éloignement des dirigeants radicaux, étant donné la croissance de la DISK entre 1967 et 1980. Sur le deuxième point, la prise en main de la Türk-Is, il est vrai que le PJ marqua des points, mais les partisans du PRP ont également réussi à avoir une certaine emprise au sein de la Türk-Is. Autrement dit, le PJ ne parvint pas à s'assurer le monopole.

Il faut aussi préciser qu'en 1967 les ponts étaient jetés entre les partisans d'une politique directe et les autres. Devant l'évolution du monde politique et du mouvement étudiant, les premiers avaient décidé de créer leur confédération. A cet égard, il faut souligner aussi l'acquis de la lutte que la DISK mena jusqu'à son interdiction en 1980. Un autre point positif de la scission fut à notre avis de révéler au grand jour les vérités concernant l'orientation politique et le fonctionnement intérieur de la Türk-Is jusqu'alors occultés.

2) Il est à signaler également que cette scission aboutit inévitablement à créer une situation de concurrence entre les deux confédérations. Pour la DISK, il s'agissait de se défendre d'abord, puis d'accroître ses effectifs et de s'organiser dans le plus grand nombre d'entreprises et de branches d'activité. Pour la Türk-Is, il fallait empêcher le développement de la DISK et éviter de perdre des effectifs en sa faveur. Précisons que jusqu'en 1970, la DISK ne chercha pas vraiment à attirer les adhérents de la Türk-Is; elle milita surtout dans le secteur privé. Lorsqu'il y existait des syndicats Türk-Is, la DISK s'efforçait d'organiser des syndicats rivaux. Mais par son dynamisme et sa combativité, la DISK attira rapidement un certain nombre d'adhérents de la Türk-Is. La croissance numérique de la DISK indisposa les dirigeants de la Türk-Is, et ceux-ci s'efforcèrent de stopper cette évolution. L'une des initiatives les plus importantes en ce sens fut la loi de 1970 préparée par le gouvernement du PJ en collaboration étroite avec la Türk-Is. Cette loi prévoyait la monopolisation du mouvement syndical autour de la Türk-Is en éliminant la DISK. Nous avons déjà souligné plus haut que devant la riposte ouvrière inattendue,

cette loi ne put entrer en vigueur. Mais aujourd'hui, après le coup d'Etat militaire du 12 septembre 1980 et grâce à deux lois sociales votées en 1983 portant sur les syndicats, les conventions collectives, la grève et le lock-out, la Türk-Is a acquis le monopole dans la vie ouvrière.

3) Une autre conséquence de la scission fut la polémique entre les deux confédérations. Dès le début de la division, la Türk-Is déclencha une campagne démagogique contre la DISK et multiplia ses attaques contre le POT. Dans une conférence de presse de la Türk-Is la DISK et le POT étaient accusés d'avoir une "conception syndicale et économique sur le modèle des pays de l'Est". D'après la Türk-Is, "le POT, pour détruire les institutions démocratiques et réaliser ses ambitions, a fondé la DISK". Des dirigeants de la Türk-Is allèrent jusqu'à déclarer que "le POT veut faire en Turquie ce que Mao a fait en Chine rouge avec les étudiants, c'est-à-dire la révolution culturelle" (44).

Au cours du 7e Congrès de la Türk-Is en 1968, congrès auquel tous les partis politiques étaient invités à l'exception du POT, des menaces furent lancées contre le POT et son "avatar", la DISK. Il était dit que "si le POT et la DISK n'acceptent pas la conception occidentale des principes du socialisme... ils auraient à se battre contre le mouvement ouvrier turc" (45).

Il est frappant de constater qu'après chaque coup d'Etat, la Türk-Is n'a pas bougé pour défendre les syndicalistes emprisonnés et même qu'elle a essayé d'exploiter la situation en sa faveur. Pour donner un exemple, citons le rapport soumis au 9e Congrès de la Türk-Is en 1973. Dans une période de régime contrôlé par les militaires où le POT était interdit et plusieurs dirigeants de la DISK emprisonnés, la Türk-Is mettait ouvertement en cause ces deux organisations et qualifiait de "répétition générale de la révolution rouge" la résistance ouvrière des 15 et 16 juin 1970. Dans ce même rapport, la DISK était tenue pour un des seuls responsables de "l'anarchie qui a sévi dans le pays jusqu'au coup d'Etat" (du 11 mars 1971).

M.Şehmus Güzel

---

(44) Cf. S. Agrali, p. 212.

(45) Türk-Is, Rapport au 9e Congrès, Ankara, 1973, p. 187-305.

AUTOUR DE  
LA VIOLENCE POLITIQUE EN TURQUIE

débat organisé par l'ERT sur un article de Semih VANER (\*)  
avec la participation de Jean-François BAYART, François GEORGEON  
Altan GOKALP, Şehmus GUZEL, Nora ŞENI, Jean-Philippe VON GASTROW.

Semih VANER - Mon article s'inspire d'une problématique sur laquelle on a beaucoup travaillé au CERI et qui a été élaborée en particulier par Jean-François BAYART, à savoir les modes populaires d'action politique ou le "passage au politique". Pour ceux qui ne connaissent pas cette problématique, mon texte risque de paraître parfois anecdotique ou rempli de détails, mais ces détails ont leur importance, car il y a de multiples façons de faire face à l'autoritarisme de l'Etat. Le poids de la violence politique dans le système politique turc est un sujet sur lequel on a très peu travaillé.

La question essentielle est: pourquoi y a-t-il eu à partir de 1975 une soudaine flambée de violence politique alors qu'il y avait une démocratie parlementaire qui fonctionnait tant bien que mal même si le terrorisme et la violence ne lui étaient pas totalement étrangers? J'ai essayé pour répondre à cette question de dégager certaines hypothèses : blocage du système politique, absence de médiation politique, facteurs socio-économiques comme l'explosion urbaine, la crise économique qui a frappé la Turquie à partir du choc pétrolier de 1974, et aussi certains éléments qui font peut-être la spécificité du système turc, comme la vendetta, ou certains facteurs culturalistes (culture politique violente). On doit distinguer deux sortes de terrorisme, un terrorisme qui vient d'en haut, vertical si l'on peut dire, une violence de l'Etat (l'organisation de la Kontrgerila a été responsable de maints actes de violence), et un terrorisme d'en bas, une violence horizontale qui concerne la société.

Je me suis interrogé sur les acteurs de cette violence, et j'en ai distingué trois : les proto-fascistes, les gauchistes et les islamistes. Les premiers ont joué de loin le rôle le plus important dans la violence, il s'agissait pour eux de donner un coup de main à l'Etat quitte à le contrôler par la suite. Le terrorisme gauchiste cherchait plutôt à lancer une attaque frontale contre un Etat qualifié de "bourgeois". Quant aux islamistes, ils se sont livrés parfois à des actes de violence mais ce terrorisme est resté très marginal, on peut même parler à son endroit d'un non-passage à la violence politique. Pourquoi la violence qui a pris une telle dimension après 1975 n'a-t-elle pu se transformer

(\*) "Violence politique et terrorismes en Turquie", Esprit, 1984, 10-11, p.79-104.

en un mouvement social pouvant menacer l'Etat, ou se poser comme alternative à l'Etat? je crois que c'est l'un des points sur lequel il faut insister.

Jean-François BAYART - N'étant pas un spécialiste de la Turquie ma seule contribution dans ce débat pourrait être d'utiliser le texte de Semih et de le faire parler. C'est un texte très riche et très utile pour la problématique de notre groupe sur les modes populaires d'action politique. Il éclaire notamment très bien un aspect du problème, le rôle de l'Etat et de certains mouvements politiques dans la sécrétion verticale de la violence. Les indices accumulés montrent très bien que l'on ne peut comprendre la violence des années 70 que si l'on a en tête la violence étatique ou para-étatique des années 60. Les questions que je pose, nous les avons rencontrées à propos d'autres situations politiques. Elles se ramènent à deux grandes rubriques. La première concerne les rapports de l'Etat à la société, et la seconde ce que l'on pourrait appeler l'invention du politique dans la société turque contemporaine.

Pour ce qui est des rapports entre Etat et société, je voudrais reprendre une idée de Ilkay Sunar. Sunar avance l'hypothèse que la contradiction entre l'Etat et la société n'est pas un trait caractéristique de l'Empire ottoman, mais procède plutôt de sa mise en dépendance à partir de la fin du XVIIIe siècle et tout au long du XIXe siècle. Sunar parle à cet égard d'une "bifurcation" entre l'Etat et la société. Si cette hypothèse est juste ne pourrait-on en conclure que le développement de la violence politique dans la deuxième moitié du XXe siècle est une manifestation de cette dépendance et de la "bifurcation" de l'Etat et de la société? Une autre idée que je voudrais reprendre, c'est celle de la non-constitution en Turquie d'un mouvement social unifié. Pensons à l'exemple tout proche de l'Iran où la contradiction entre l'Etat et la société s'est traduite par la constitution d'un mouvement social totalisant, contre-hégémonique, qui s'est érigé en contestation de l'Etat et est parvenu à le submerger en prenant le pouvoir. Songeons aussi au cas de Solidarité en Pologne, même s'il n'y a pas ici prise du pouvoir. Le cas de la Turquie est intéressant parce qu'il montre le profil du passage au politique sans constitution d'un mouvement social unifié. Si l'on accepte l'idée que l'Etat turc s'est défini contre la société à l'époque de Mustafa Kemal dans le prolongement des réformes (Tanzimat) du XIXe siècle, on peut parler d'une certaine "revanche" de la société par rapport à l'Etat, dont les étapes auraient été successivement la victoire des Démocrates en 1950, la libéralisation de la vie politique avec la constitution de 1961, le phénomène "Ecevit", et le phénomène même de la violence à la fin des années 70. La violence s'exprime bien en termes politiques, mais il n'y a pas de constitution d'un mouvement social totalisant. Pourquoi? La première hypothèse concerne le problème de l'islam. Beaucoup de journalistes occidentaux se sont demandé si en Turquie l'islam n'allait pas effectuer cette revanche de la société civile sur l'Etat comme il l'avait fait en Iran. Dans l'ensemble les spécialistes ont critiqué cette façon

de voir en disant que le mouvement islamiste en Turquie n'avait rien à voir avec ce qu'il était en Iran ou en Egypte. Cela pose à mon avis le problème des spécificités de l'islam anatolien et de ses rapports avec l'Etat. Ceux qui niaient le danger islamiste en Turquie ont tendance aujourd'hui à nuancer leurs propos; ce qui ne s'est pas produit sous la forme d'un pouvoir contre-hégémonique totalisant pourrait bien arriver d'une manière rampante. La problématique islamiste est peut-être en train de grignoter l'Etat laïc. La deuxième hypothèse serait celle de l'hétérogénéité de la société turque. La plupart des études politiques sur la Turquie, d'inspiration marxiste, développementaliste ou structuro-fonctionnaliste, ont eu tendance à occulter l'hétérogénéité culturelle, peut-être même ethnique ou nationale, de l'Anatolie; le discours scientifique a largement paraphrasé le discours étatique et nationaliste du kémalisme. J'ai le sentiment que l'on ne peut expliquer l'implosion de la société turque dans les années 70 sans recourir à cette idée d'hétérogénéité sociale. En d'autres termes, la non-constitution d'un mouvement social unifié en Turquie ne traduit-elle pas l'émiettement historique du terroir, ou la multiplication des terroirs historiques propres. Je voudrais prendre l'exemple de deux bourgades voisines de la Cappadoce, Avanos qui était acquise à la gauche, et Nevşehir qui était un fief du proto-fascisme : il ne s'agissait pas d'une simple querelle de "minarets", mais d'une opposition politique irréductible; n'exprime-t-elle pas des enjeux historiques, culturels, religieux plus anciens? A cet égard, on pourrait s'inspirer de la méthode de Paul Bois dans Les Paysans de l'Ouest qui montre très bien comment des cli-vages socio-historiques ou ethno-historiques se reproduisent sur la longue durée et structurent le champ politique contemporain. Je crois qu'il faudrait approfondir cette notion de terroir politique.

La deuxième question que je voudrais poser a trait à l'invention du politique contemporain. Le politique contemporain dans les sociétés non-occidentales procède de deux grandes dynamiques, de deux grandes traditions : d'une part, la tradition occidentale qui a forgé historiquement la conception de l'Etat moderne; quelles que soient les aires culturelles, l'idée même du politique contemporain est indissociable de la conception occidentale du politique. Mais d'autre part, ce modèle occidental fait l'objet de la part des sociétés qui s'en emparent de processus de réappropriation, les boutures occidentales du politique font l'objet d'une réinvention. Il convient donc de réfléchir au croisement entre la tradition occidentale du politique et les traditions autochtones du pouvoir, les cultures politiques autochtones. Les anthropologues sont évidemment aux premières loges pour étudier ce phénomène. J'ai été frappé en Afrique noire de voir comment il y a une invention du politique contemporain, et que ce qui est perçu du point de vue occidental comme une pathologie du politique, et notamment une pathologie de la violence et de l'instabilité politique, traduit en fait des mécanismes de production d'une culture politique profondément originale. Si l'on relit le phénomène de la violence politique en Turquie dans les années 70 sous cet angle, il faudra se pencher sur les problèmes de l'exode rural, des nouveaux quartiers urbains, des migrations est-ouest, de l'émigration vers l'Europe, sur l'univers si particulier des autogares, etc. Je crois que

se déploie là au sens large une véritable culture; l'une de ses manifestations serait par exemple la diffusion de la musique arabe par rapport à d'autres modes musicaux. Dans cet univers, la violence joue un rôle assez considérable qu'il faudrait étudier dans une perspective comparatiste. On retrouve en effet en Turquie, comme au Nigéria ou en Colombie, cette relation entre l'exode rural, la croissance urbaine et le développement d'une violence sociale éventuellement politisée. Il faut se poser aussi le problème de la continuité de la violence; Y a-t-il identité ou analogie entre la violence d'hier et celle d'aujourd'hui? Comment par exemple passe-t-on d'une violence de type futuwwa ou des rébellions celali à la violence gauchiste ou proto-fasciste, et le contenu de cette violence est-il le même? Dernière question : y a-t-il dans la violence et la culture politique violente une violence qui reste illégitime? Qu'est ce qui "ne se fait pas"? Et de même, dans l'Empire ottoman, quels étaient les freins, les mécanismes de disqualification de la violence? Il devait y en avoir chez les oulémas.

François GEORGEON - Je crois que c'est le problème de la violence des années 1975-80 qui doit être au centre de notre débat, et que l'approche doit être d'abord descriptive. J'ai vécu en Turquie durant ces années d'"anarchie" comme on disait alors. Ce qui m'a frappé, c'est que la violence a explosé dans une période où la démocratie parlementaire fonctionnait en apparence correctement : alternance droite-centre gauche, liberté d'expression, floraison de la presse politique allant de l'extrême-droite à l'extrême-gauche. Se pose donc le problème de ce que Semih appelle la médiation : comment la violence a-t-elle été possible avec des institutions fonctionnant de la sorte? Un autre point frappant c'est que les manifestations les plus spectaculaires de la violence n'ont pas eu lieu généralement dans les grands centres politiques. Songeons à ce qui s'est passé au même moment dans des pays comme la Tunisie ou l'Egypte : des émeutes consistant en un affrontement direct avec le pouvoir politique, et ayant le plus souvent pour centre la capitale. En Turquie, il y a eu, au delà de la violence quotidienne qui touchait tout le pays, des explosions de violence relativement localisées; certaines villes moyennes ont été plus particulièrement le théâtre du terrorisme : Sivas, Elazig, Malatya, Maraş etc. On pourrait dire qu'il y a une géographie caractéristique de la violence : une bande Nord-Sud située entre le centre anatolien et la Turquie orientale. Peut-être la présence relativement forte des Alévis dans cette zone peut-elle rendre compte de cette "géographie". Il faudrait aussi creuser la piste anthropologique; dans quelle mesure la violence politique s'enracine-t-elle dans une violence sociale traditionnelle (rôle des armes à feu dans la virilité, vendetta, etc). S'il n'y a pas eu comme on l'a constaté de mouvement social unifié, il y a eu un émiettement en groupes idéologiques, politiques, para-militaires au sein desquels la violence se signale comme affirmation d'identité et besoin de protection.

Altan GOKALP - A mon sens, ce qui est au coeur de la question de la violence politique en Turquie, c'est ce que j'appellerai le retour du "clientélisme". On a parlé à juste titre de la non-

transformation de l'agitation sociale en un mouvement social structuré. Je me demande dans quelle mesure cette non-émergence d'un mouvement social unifié, cet abandon des légitimités instituées sous forme de partis politiques n'est pas liée à l'émergence et à l'expansion du clientélisme. Un argument qui irait dans ce sens, c'est la concomitance entre la violence et le développement spectaculaire de la vie associative, au niveau provincial, urbain, local, touchant de fausses petites villes de 20 ou 30.000 habitants comme Unye, Fatsa ou Çorum, par exemple. Peut-être est-ce un moment charnière dans la vie politique turque. Ce développement de la vie associative signifie le refus de l'Etat en tant que structure totalisante, totalitaire, instituée, le refus des organisations politiques classiques, de leur légitimité, de leur représentativité, et le retour ou l'apparition massive d'une autre légitimité, la légitimité classique de l'Anatolie, c'est-à-dire la légitimité provinciale, provincialiste, locale. En fait, cette vie associative n'est pas vraiment nouvelle, mais ce qui a changé ce sont les enjeux. Prenons le cas de l'émigration. Ceux qui quittent le village sont à la fois les plus riches et les plus pauvres; il y a un effondrement de la couche moyenne en milieu villageois, et enrichissement des deux extrêmes. On ne peut pas dire qu'il n'y ait pas d'enjeu économique : l'immigré achète un frigidaire et l'installe chez lui, même s'il n'y a pas d'électricité, il met des vêtements dedans! Il y a un désir évident de consommation transmis par les médias, la radio, la télévision. Mais derrière cela, on assiste au renforcement des relations de dépendance de petite dimension permettant le contrôle social : petites associations agissant au niveau local, même si sur un plan beaucoup vaste et d'une manière plus ou moins clandestine se constituent des galaxies religieuses, comme par exemple les Nakşbendis. Mon analyse du cas turc part donc de l'hypothèse d'une consubstantialité entre la violence politique et le clientélisme.

Qu'est-ce qui fait la culture politique dans la société turque d'aujourd'hui? Il y a donc cette dimension de la vie associative dont j'ai parlé, qui permet de mener une action politique tranquille, dans la bonne entente, sans cette frustration issue du système des partis ou du système des notables. Il y a aussi l'hétérogénéité que l'on a soulignée. Les Alévis votent à gauche, dit-on. Mais la dynamique des Alévis en Turquie telle que j'ai pu l'observer et celle que Assad a développée en Syrie contre les Sunnites me paraissent très comparables. C'est une interrogation sur la culture qui peut nous éclairer sur les sources nouvelles de la violence. Bien entendu, je n'écarte pas l'influence du contexte extérieur, des liens de dépendance (relations économiques, rôle du FMI, etc) Mais on constate qu'à dépendance égale, la violence n'est pas identique. Pourquoi n'est-elle pas identique, voilà ce qu'il faut savoir. Peut-être se dirige-t-on vers l'émergence d'un mouvement social islamique. Mes observations parmi les ouvriers turcs d'Allemagne iraient dans ce sens. On voit que les débris du mouvement gauchiste sont sans commune mesure avec l'évolution du mouvement islamique. Sous l'étiquette naksibendi se crée un réseau de communication, de hiérarchies, de dépendance. Les islamistes ont sur la laïcité un discours que la gauche n'a jamais été capable de défendre : ils prétendent qu'ils ne sont pas contre la laïcité,

mais ils veulent une véritable séparation entre l'"église" et l'Etat et non la domination de l'Etat sur la religion qu'implique le laïcisme kémaliste. Peut-être va-t-on vers un islamisme policé, rejetant la violence gratuite.

Şehmus GUZEL - Il existe en Turquie une violence politique étatisée que l'on peut faire remonter au début du XXe siècle. En 1908 apparaît au lendemain de la révolution jeune-turque une première polarisation de la vie politique turque : d'un côté les unionistes qui agissent au nom de l'Etat et pour l'Etat, et de l'autre les libéraux. La violence politique vise alors les socialistes et les minorités. Je crois qu'il faut insister sur la violence faite aux minorités. Il y a eu par la suite des flambées de violence, par exemple en 1945-46, violence dont l'arrière fond était l'anti-communisme (saccage des locaux de certains journaux, des librairies de gauche, pas seulement à Istanbul, mais dans d'autres villes d'Anatolie), ou entre 1950-60 (tentative d'assassinat d'Ismet İnönü, mise à sac de boutiques appartenant à des minoritaires, etc.). Je voudrais aussi attirer l'attention sur le fait que les militants étaient recrutés souvent jusque dans les bourgs ou les villages à l'époque de la plus grande violence. Et que par ailleurs, il y a bien effectivement une géographie de la violence, une ligne qui relie Amasya, Çorum, Malatya, Adana, et revenant à l'Est vers Tunceli. Peut-être faut-il relier ce phénomène aux Celali ou aux Alévis.

Altan GOKALP - En ce qui concerne les Alévis, je voudrais dire qu'il y a une chose qui les incite en quelque sorte naturellement à l'acte politique, c'est l'importance de la démarche interprétative. Qu'un Alévi lise un passage du Coran ou un article de journal, il en cherche le sens caché, il se livre à une interprétation. Tout discours passe par le filtre d'une interprétation, c'est comme une seconde nature. On peut parler à leur endroit d'une culture politique qui n'existerait qu'à travers une interprétation organisée.

Şehmus GUZEL - Ne pourrait-on pas parler à propos des Alévis d'un réflexe d'auto-défense? Il faut rappeler qu'ils n'ont cessé d'être l'objet de persécutions de la part du pouvoir ottoman. Quand Yavuz Sultan Selim s'est emparé du califat, il cherchait une idéologie sunnite contre le chiisme anatolien en train de progresser. Mais d'une manière plus générale, je pose la question de la violence étatique face aux minorités et à ceux que l'on pourrait appeler les "mauvais", les socialistes, les communistes, ceux qui sont considérés par le pouvoir comme des "traîtres".

Nora ŞENI - Je voudrais revenir sur la façon dont on a abordé jusqu'à présent le problème de la violence. Je suis frappée de voir qu'il y a une sorte de communauté dans la façon de considérer le texte de Semih même si les formulations sont un peu différentes. On a parlé des rapports Etat/société, de la médiation politique, de la culture politique; derrière cela on retrouve toujours la même question : qu'est-ce qui anime la vie sociale entre l'Etat et l'individu, y a-t-il dans ce domaine une tradition qui pourrait éclairer la violence de ces dernières années. Pourquoi cette grille de lecture qui revient comme un leitmotiv à propos des analyses



sur la violence, mais aussi d'une manière plus générale dans les analyses sur la Turquie actuelle? Il y a dix ans, on ne posait pas les problèmes en terme de société civile, de médiation politique, de rapport individu/Etat. S'agit-il simplement d'un phénomène de mode? Peut-on se contenter de rattacher ce phénomène au déclin du marxisme? Je crois qu'il y a quelque chose qui change dans la position de l'intellectuel en Turquie, de cet intellectuel qui était traditionnellement attaché à la "Porte", et peut-être est-ce là un des facteurs de la transformation de la culture politique turque. On assiste actuellement à une mise à distance de ce statut de penseur de la Porte. Je pense à cette vague récente de démissions à l'Université qui a abouti à ce que des intellectuels ou des catégories de penseurs ont pu exister ou tentent d'exister en dehors d'une légitimation par les institutions étatiques ou paraétatiques.

Altan GOKALP - Peut-être la question que tu poses est-elle liée à un phénomène actuel, l'ampleur du mouvement islamiste. Ou bien au fait que la Turquie constitue, pour reprendre l'expression de Gellner, un cas "a-typique".

Nora ŞENI - Je ne crois pas que l'émergence de la problématique de la société civile soit liée à une réflexion sur l'islam, mais plutôt à la constatation d'un manque, d'une faille dans la société qui empêcherait la comparaison avec les pays occidentaux. J'ai été amenée à travailler sur les firmans qui concernent la présence des femmes dans l'espace urbain. C'est un problème qui concernait le pouvoir politique et non la religion. Cet exemple montre que l'islam turc-ottoman ne fonctionnait pas comme la religion en Occident ou comme l'islam en Iran, en ce sens qu'il ne produisait pas un ensemble de normes et de contraintes indépendantes de celles secrétées par l'Etat.

Jean-François BAYART - Je voudrais revenir sur l'idée de la violence comme creuset de l'invention du politique contemporain. On a beaucoup parlé des islamistes, mais on a un peu laissé dans l'ombre la mouvance proto-fasciste et le rôle du Parti de l'Action Nationaliste (MHP). A travers la violence, le MHP n'est-il pas parvenu finalement (et quels que soient les inconvénients temporaires qu'il ait pu subir) à réaliser au moins une partie de son programme, à savoir un coup d'Etat militaire, la dislocation de la société parlementaire, la disparition des mouvements de gauche, du syndicalisme indépendant? N'a-t-il pas, dans le sillage de la violence et du coup d'Etat, raflé l'essentiel de la mise? Je suis frappé par le glissement à droite qui s'est produit à l'ombre du régime. Mes impressions de voyageur rejoignent ce qu'Altan disait tout à l'heure de la consommation. J'ai constaté l'exacerbation de l'idéologie et des pratiques consuméristes. Et aussi la sexualisation de la société, et l'irruption du tourisme comme mouvement social. A l'inverse, on est frappé par la disparition de toute la culture de gauche, militante, marxiste, comme s'il y avait eu une sorte de déplacement d'un machisme révolutionnaire et gauchiste à un machisme pur et simple.

Altan GOKALP - Tu as parlé du MHP et des islamistes, mais il y a un fait frappant, en tout cas chez les Turcs émigrés en Allemagne,

c'est la jonction structurelle entre les nationalistes et les islamistes. A propos des imams et des hodjas, par exemple, la situation est au départ triangulaire : il y a ceux qui sont nommés et appointés par l'Etat turc, et ceux qui sont reconnus respectivement par les islamistes et les nationalistes. Mais le trait le plus saillant aujourd'hui, c'est le rapprochement entre les islamistes et le MHP.

Semih VANER - Mais il y a aussi une mise à distance. Par exemple, les partisans de Millî Görüş en Allemagne, c'est-à-dire les islamistes, gardent leurs distances vis-à-vis des nationalistes. Mais je voudrais rappeler que de toute façon, s'agissant du problème de la violence, le courant islamiste reste en marge. Jean-François a souligné que le MHP avait été "gagnant" avec le coup d'Etat et avec le glissement de l'axe politique vers la droite et même l'extrême-droite. Mais il faut noter qu'une partie des militaires demeure réfractaire au courant proto-fasciste, ce qui amène à poser la question de la compatibilité de l'idéologie kémaliste et de l'idéologie proto-fasciste. Je crois par ailleurs que l'on a trop ramené le débat à la dichotomie Etat/société; il y a aussi une violence horizontale, celle par exemple de la gauche qui ne visait pas seulement l'Etat. On a aussi soulevé le problème de la continuité ou de la discontinuité historique de la violence. Je me souviens qu'il y a quelques années Sina Akşin avait fait à Ankara une conférence où il montrait qu'il y avait une continuité directe entre la rébellion des Celali et la violence politique contemporaine. Sans doute est-ce contestable, mais je crois que l'on ne peut nier une certaine continuité entre l'Empire ottoman et la Turquie républicaine du point de vue de la présence des minorités ethniques en Anatolie et des rapports Alévis/Sunnites. On a posé également la question de la violence illégitime. Je crois qu'après 1975, on a assisté à l'éclatement de la notion de violence légitime ; par exemple, on assassinait des vieillards, des professeurs prestigieux (comme Cavit Orhan Tütengil), alors qu'auparavant le professeur représentait quelque chose de sacré, d'intouchable en Turquie. Pour répondre à une question qui a été soulevée tout à l'heure, je dirais que la violence correspond aussi à une période d'ouverture du système démocratique. On constate le même phénomène en Italie, en Grèce, en Espagne. L'ouverture démocratique pourrait parfois paradoxalement provoquer le développement de la violence politique.

Şehmus GUZEL - On a parlé des islamistes et du MHP. Je voudrais à ce propos rappeler un fait qu'on a trop négligé, c'est qu'en 1978, le MHP a abandonné les thèses touranistes, panturquistes pour se rallier à une synthèse islamo-turque. A partir de cette date, le climat politique en Turquie s'est très vite aggravé. Il y a eu les massacres de Çorum, ceux de Maraş, où l'on a fait jouer non pas la fibre anti-communiste, mais la différence alévi/sunnite. Certaines branches des mouvements islamistes étaient liées au MHP. Par exemple, le MHP a remporté la mairie de Bitlis qui était traditionnellement un fief alévi. Pourquoi? Parce qu'il a fait alliance avec les chefs des confréries locales.

Altan GOKALP - A mon sens, c'est là que se dessine un mouvement social à stratégie politique, à idéologie structurée, dans un rapprochement entre les nationalistes et les islamistes. Ils divergent encore sur les questions économiques. L'économisme est plus marqué chez les islamistes qui veulent concilier islam et industrialisation, alors que les nationalistes ont été davantage marqués par le solidarisme.

Semih VANER - Je vois bien l'association islamistes/nationalistes se transformer en un mouvement politique menaçant l'Etat, mais plus difficilement en un mouvement social unifié.

Altan GOKALP - C'est possible par le biais du clientélisme. C'est un système qui s'accommode du morcellement. Une confrérie, c'est un système lignagier à part, de dimension réduite, qui s'accommode très bien de l'existence d'une autre confrérie. Le lien entre les différentes confréries n'est pas nécessairement organique, il peut être occasionnel. La force de ce type de groupements vient justement de cette plasticité dont les partis politiques sont dépourvus.

Jean-Philippe VON GASTROW - Ce qui frappe dans la Turquie des années 75-80, c'est le développement de cette violence généralisée, omniprésente, implosive, diffuse, mais qui ne se focalise pas contre un objectif de prise de pouvoir. Succession de la violence d'Etat et de la violence sociale. Pendant les régimes militaires, la violence sociale tend à disparaître à cause des moyens de répression dont dispose l'Etat. En 1974, au moment de l'amnistie, quand les militants emprisonnés, torturés, se sont retrouvés dans la nature, la violence a réapparu. N'y a-t-il pas une sorte de cycle qui fait se succéder violence de l'Etat et violence sociale? D'où ma question : en cas de libéralisation du régime, va-t-on se retrouver dans une situation comparable à celle qui prévalait avant 1980, ou bien la violence politique prendra-t-elle d'autres formes?

Semih VANER - Plusieurs indices donnent à penser que si la violence reprend, elle aura des formes sans doute différentes. Par exemple, au sein de la gauche, il y a une remise en cause des thèses traditionnelles à la suite du constat d'échec des stratégies révolutionnaires.

---

## SOUVENIRS D'UNE ISTANBUL POLYPHONIQUE

"Ligo nero separakalo"! Cette incursion de ma mère dans le grec pour demander qu'on lui apporte de l'eau, alors que mon père venait de commander le menu en turc, n'en finissait pas de me surprendre. Lorsqu'elle s'adressait à un garçon de café ou à une vendeuse dans une mercerie, ma mère savait d'emblée la langue dans laquelle elle devait leur parler. Pour moi, enfant grandissant dans une Istanbul de moins en moins cosmopolite, cette intuition tenait d'abord à la magie ou de l'un des divers pouvoirs de ma mère. Comme tel, je l'acceptais et ne m'étonnais plus lorsque, choisissant des tissus dans un des magasins sombres de Péra, elle ne s'efforçait pas de poursuivre en turc les échanges avec le vendeur et nommait en français les couleurs et la nature du drap, ou continuait en grec, plus rarement en judéo-espagnol. Ce faisant, elle ne mettait pas en doute une seconde la compréhension de son interlocuteur. Et le déroulement des choses ne lui donnait pas tort. Ils se retrouvaient tous les deux dans un registre qui s'imposait à eux sans s'être annoncé, induit pas la reconnaissance de signes mystérieux qui les rapprochaient, les enfermaient dans une isolation tranquillement complice. Exclue, moi qui énonçais avec un plaisir sensuel un turc précis, rigoureux, je ne pouvais comprendre que ma mère, bien qu'encombrée de ses multiples origines russes, roumaines et juives, ne se délecte pas à dire les sonorités d'une langue tout en "ch" et en "u"... L'émerveillement causé par l'immédiateté de son discernement à deviner qui parle quoi et qui vient d'où, s'ébréçait instantanément lorsque je l'entendais écorcher cette langue. Il me semblait que toute sa grâce s'effondrait. Elle devenait commune à force de ne plus trouver l'usage approprié des mots, d'avoir un langage hésitant et heurté. Son accent demeurait non identifiable. Elle ne tirait pas le "ch" vers des "s" comme font les Grecs, elle ne supprimait pas le point des "i" comme les Arméniens, ce chantait pas comme les Juifs. Néanmoins, la difficulté à user de la langue du pays où elle vieillirait m'irritait, m'inquiétait. Aussi j'étais soulagée lorsqu'elle posait pied dans n'importe laquelle des autres langues de Péra, de Moda ou de Fenerbahçe, quartiers et villégiatures occidentaux d'Istanbul.

Mais arriva le temps où il ne suffit plus de poser pied ailleurs qu'en turc. Un jour, elle dit "bleu" en français et on ne la comprit pas. D'être incapable de trouver le nom turc

du tissu qu'elle cherchait, elle repartit sans passer commande. Elle était ébahie qu'on ne tentât pas obstinément de la comprendre, et qu'aucune gêne ne soit liée chez ses interlocuteurs à méconnaître ces langues levantines. Elle n'avouait pas encore les traces de mépris que couvrait cette indifférence. Loins d'avoir interiorisé la valeur attachée au fait de bien parler le turc qui s'imposait aux franges des minorités montantes, elle restait immergée dans un univers stambouliote fin de siècle où pour signifier leur appartenance à la bonne société il suffisait aux membres des différentes ethnies d'être à l'aise en français. Le degré de maîtrise de cette langue mesurait le temps écoulé depuis la sortie du "mahalle", quartier traditionnel où les habitants parlent la même langue et communient suivant le même culte.

Mais pourquoi le français alors que deux cents ans auparavant dans les ambassades et les salons de Péra on se reçoit encore en italien? Alors qu'aujourd'hui encore les églises catholiques de ce même quartier sont tenues par des pères italiens. Quand et comment ce glissement vers le français a-t-il eu lieu, je n'y ai pas vraiment réfléchi. Je me souviens que lorsque la question se posait, dans les années soixante, de savoir s'il valait mieux envoyer les enfants pour le secondaire chez les jésuites français ou dans les collèges américains, l'anglais s'imposait comme le choix des parents qui possédaient le sens des réalités pratiques, tandis qu'au français demeurait attaché un imaginaire de vraie culture et le goût des traditions.

C'est, je crois, tout au début des années soixante qu'une fois apparurent aux murs, tout à fait fugitivement, des affiches "Citoyen, parle turc!". Elles furent enlevées presque aussitôt. On ne les revit jamais. Elles arrivaient à un moment où le paysage sonore de la ville avait déjà perdu son relief, sa diversité linguistique. Les quartiers pauvres de la Corne d'Or, celui de Balat, celui de Hasköy se vidaient de leurs Juifs aspirés par la politique populationniste d'Israël qui leur offrait logement et travail. Les Grecs partaient et la mercière du coin de la rue se sentait un peu isolée. Quant à moi, je m'amusais à parler français avec insistance et ostentation dans la rue et dans les "dolmus", dans l'espoir de provoquer un "citoyen, parle turc!" auquel j'aurais rétorqué que la langue turque, je pouvais l'enseigner à qui le voulait. Mais la remarque n'est jamais venue, sinon de la part des jeunes garçons du quartier pour lesquels c'était là la seule occasion de pouvoir m'adresser la parole. C'est un moyen de séduction que j'ai abandonné depuis.

Nora Şeni

## L'EMERGENCE DE LA LAÏCITE EN TURQUIE (\*)

L'expérience turque de la laïcité a toujours constitué un thème de discussions ardentes pour ceux qui s'intéressent aux problèmes des rapports entre l'Etat et la religion en général, et de leur variante dans le contexte islamique d'autre part. L'intérêt que le cas turc présente en l'occurrence doit provenir de la spécificité, voire de l'originalité, de cette expérience avec les problèmes, les paradoxes et les contradictions qu'elle a toujours comportés. D'abord cette expérience est vécue dans un pays à population uniconfessionnelle et musulmane dans sa quasi-totalité. Ensuite le laïcisme turc, tout en paraissant être imposé par en haut au premier abord, ne manque pas pour autant de forces motrices réelles ou objectives. Le fait d'ailleurs qu'il se soit maintenu avec une telle vitalité et aie connu une stabilité au moins au niveau politico-constitutionnel, en est la preuve. Certes, la laïcité turque n'a pas manqué de provoquer des réactions et des déviations, mais celles-ci paraissent quand même encadrées et limitées par le système lui-même.

Le propos de cet article est de faire un tour d'horizon qui permettrait éventuellement de dégager les particularités de la Turquie dans le cadre esquissé ci-dessus. Dans cette perspective, il convient de faire un bref rappel historique pour saisir les dynamiques de la laïcisation et pour examiner ses principales réalisations, afin d'essayer de dégager les caractéristiques du phénomène dans le cadre du réformisme turc.

La part du déterminisme

En tant qu'idéologie et institution, la laïcité s'implanta dans le système turc à la suite de la guerre de libération (1919-1922), avec la formation d'un nouvel Etat indépendant sur les décombres de l'Empire ottoman. Elle paraît avoir dû son essor à différents facteurs d'ordre universel, historique et politique.

Par facteur universel, j'entends la tendance démocratique de l'après-guerre, due en grande partie à l'éclatement des grandes monarchies et des Empires multinationaux d'une part, et au réveil des nationalismes à caractère laïcisant de l'autre. Ces changements rendirent les sols nationaux plus malléables à l'évolution vers la sécularisation. Pourtant entre les deux guerres, seule la Turquie sut en profiter en créant un Etat indépendant et laïc.

---

(\*) L'auteur remercie M. Abel, professeur de philosophie au lycée de Galatasaray d'avoir bien voulu lui apporter ses réflexions et ses suggestions lors de la préparation de cet article.

Par le terme de facteur historique, je désigne surtout l'héritage positiviste que l'Empire ottoman finissant a légué au nouvel Etat. En dépit de son caractère théocratique, cet Empire n'était pas typiquement un Etat musulman au sens où on l'entend habituellement. La loi islamique n'y était pas le seul principe organisateur de l'Etat. C'est dans les "kanun" et les "kanunname" (édits royaux) qu'on trouve les fondements de son organisation. Principes de l'organisation politique, ces textes formaient ainsi un "corps de source laïque, indépendant du droit religieux"(1). L'Empire fut aussi à partir du début du XIXe siècle le théâtre de multiples tentatives de modernisation et de rénovation parmi lesquelles certaines mesures visant la laïcisation tiennent une place importante. Cet élan amorcé sous le "despotisme éclairé" de Mahmut II (1809-1839) et poursuivi sous le régime des Tanzimat (1839-1871) a eu pour conséquences d'une part la reconnaissance des libertés religieuses et d'autre part la neutralisation de la "classe" des religieux comme force politique (2). Certes cette tendance se trouva entravée sous le règne obscurantiste et panislamiste d'Abdülhamid, mais elle ne fut pas effacée puisqu'en 1908 avec l'instauration de la deuxième période constitutionnelle et plus tard avec le renversement d'Abdülhamid et l'arrivée au pouvoir des Jeunes Turcs, la Turquie se trouva en proie à un zèle laïciste redoublé. Ce courant fut surtout représenté par le précurseur du nationalisme turc Ziya Gökalp qui préconisait la séparation de l'Eglise et de l'Etat et la suppression de la domination de l'islam dans la vie sociale et politique de la nation (3). La deuxième période constitutionnelle (1908-1918) fut également marquée par une série de mesures laïcisantes. Le bilan en 1918 de toutes les réalisations ottomanes en matière de laïcité paraissait déjà assez positif. Voici comment un texte anonyme de 1919 le résumait quoique sur un ton quelque peu exagéré : la religion a été séparée de la science et de l'enseignement, surtout avec la suppression du monopole des médresses; l'esprit et le caractère religieux de l'armée ont été abolis; les lois ont été libérées de l'influence religieuse; l'empiètement de la religion sur la justice a été aboli et les liens des tribunaux avec le Cheikh ül-islam rompus; le rôle du Cheikh ül-islam a été restreint au fait de donner des consultations (fetva). Ainsi la séparation de l'Eglise et de l'Etat a été accomplie sur un grand nombre de points. Parallèlement l'influence de la religion sur la population a été affaiblie (4).

---

(1) N. ERDER, L'Etat ottoman et les Tanzimat, th., Paris, 1953, p. 219

(2) D. KUSHNER, The Rise of Turkish Nationalism (1876-1908), Londres, 1977, p. 5

(3) U. HEYD, Foundations of Turkish Nationalism, The Life and Teachings of Ziya Gökalp, Londres, 1950, p. 88-92

(4) La Turquie Moderne, Genève, 1919, p. 18-20

Quant au facteur politique, il peut être ramené au changement de la nature de classe du pouvoir politique en Turquie dans les années 20. La guerre de libération nationale et la manière dont elle s'est organisée ont porté au pouvoir les éléments les plus progressistes et les plus actifs de la classe moyenne, laquelle correspondait à la bourgeoisie nationale turque. Ce sont des cadres civils ou militaires, imbus d'une idéologie profondément nationaliste et laïque, qui commencent à prendre en mains les rênes du pouvoir, à partir de la formation des réseaux de résistance locale (congrès locaux ou régionaux). Leur force et leur pouvoir s'incarnent le mieux dans l'inauguration de la Grande Assemblée Nationale de Turquie en avril 1920. Par conséquent, les circonstances et les particularités de cette guerre finissent par marquer une avance des forces politiques séculières et un recul considérable des forces traditionnelles aussi bien du centre (sultanat, califat, Cheikh ül-islam) que de la périphérie (chefs religieux locaux, etc.). Les lignes suivantes, empruntées à un écrivain français de l'époque, sont de ce point de vue très révélatrices : "Les temps avaient changé. L'ancien clergé ne croyait plus aux vertus toutes-puissantes du mandat anglais (...) Aujourd'hui (décembre 1921), le Grand Tchélébi s'incline au seul nom de Mustapha Kemal, dont les représentants étaient seuls maîtres dans Konya, foyer traditionnel de toutes les intrigues" (1).

Ce bref rappel historique aura servi au moins à donner une idée générale sur le rôle des facteurs structurels et conjoncturels dans la genèse et le développement du phénomène de la laïcité turque. Dans cette optique, on peut se permettre de parler d'une certaine part de "déterminisme social" dans le processus de laïcisation en Turquie, contrairement au point de vue général qui tend plutôt à voir dans ce phénomène les "caprices de gouvernants occidentalisés" ou le "bâton magique d'un seul homme", ou encore à parler de "miracle".

Il n'en reste pas moins vrai que, sans l'intervention consciente d'une force régulatrice, les facteurs objectifs décrits ci-dessus, ne sauraient suffire par eux-mêmes et d'une manière spontanée à déclencher la politique vigoureuse de laïcisation dont la Turquie fut le théâtre, ni à expliquer le pourquoi et le comment des réformes laïcisantes, surtout si l'on tient compte de la passivité des masses et du caractère radical de transformations qui se sont réalisées en un laps de temps remarquablement court. Il y a donc lieu de parler aussi de la "part de volontarisme" ou du rôle de l'intervention consciente par en haut.

#### La part de volontarisme

L'équipe kémaliste s'est servi durant la guerre de libération de l'idéologie islamiste populaire ou plutôt de ses

---

(1) Berthe GEORGES-GAULIS, Angora, Constantinople, Londres; Mustafa Kemal et la politique anglaise en Orient, Paris, 1926, p. 182.



symboles soit pour mobiliser les masses, soit pour légitimer son action et combattre le Sultan (1). Mais en même temps, elle paraît avoir voulu limiter le rôle de la religion et de la religiosité. Tout d'abord, on remarque qu'elle s'est abstenue de faire de la guerre de libération nationale une "guerre sainte" livrée par les musulmans contre les "mécrites", autrement dit en djihad (2). A titre de comparaison, citons la lutte contre l'occupant étranger dans l'Afghanistan d'aujourd'hui qui s'affirme plutôt comme un djihad que comme une guerre de libération nationale (3). Ensuite, l'équipe kémaliste a toujours essayé de légitimer les assises du nouvel Etat et du nouveau pouvoir politique, ainsi que sa position dominante en leur sein, en se référant à des concepts foncièrement laïcs et rationnels, tels que le "Pacte National", qui définissait le territoire de l'"Etat national", ou la "souveraineté nationale" qui demeure le principe de base et la clé de voûte du système constitutionnel turc depuis lors (4).

Aussi lorsque l'équipe kémaliste, sortie victorieuse de la lutte pour l'indépendance, s'est trouvée devant un choix à faire entre deux directions diamétralement opposées, à savoir celle de la conciliation avec la religion, ou celle de l'intransigeance et du radicalisme, elle n'a guère hésité pour opter pour la seconde. Au lendemain de la libération, Mustafa Kemal et ses proches collaborateurs ont clairement manifesté leur volonté de créer une "nouvelle Turquie nationalisée et laïcisée" (5). Désormais réduite à un territoire plus étroit mais national, et atteinte dans son prestige par l'échec moral qu'avaient subi ses souverains dans leur rôle de califes, la Turquie ne pouvait désormais que se replier sur elle-même et réorganiser sur un plan laïc plus restreint son Etat national (6). Dans tout cela, le lien entre le laïcisme et la volonté de créer un Etat national et une société nationale est nettement visible.

Mais la laïcisation apparaît aussi comme une arme ou un instrument de la lutte interne sur le plan politique. Elle permet à Mustafa Kemal et à ses proches collaborateurs de liquider le pouvoir monarchique et ses supports religieux, et aussi de neutraliser l'aile conservatrice qui s'opposait aux forces de libération nationale.

En outre, dans leur tâche de laïcisation, et malgré les grands risques que celle-ci pouvait susciter dans un pays où les masses populaires n'étaient pas prêtes à l'assimiler, les dirigeants kémalistes disposaient quand même de quelques atouts importants dont ils surent se servir très habilement.

---

(1) M.A. AGAOGULLARI, L'islam dans la vie politique turque, th. Paris, 1979,

(2) Voir à ce sujet le témoignage intéressant du représentant soviétique auprès du gouvernement d'Ankara pendant la guerre de libération : S.I. ARALOV, Bir Sovyet Diplomatinin Türkiye Hatıraları, Istanbul, 1967.

(3) O.ROY, "Guerre de libération nationale ou guerre sainte?" Le Monde Diplomatique, mars 1982.

(4) Les constitutions de 1921 et 1924 dotèrent le pouvoir politique d'une légitimation laïque en remplaçant la souveraineté divine par la souveraineté nationale laïque.

(5) P.L. RIVIERE, A travers les législations nouvelles, Paris, 1935, p. 103

(6) P. GHALI, Les nationalités détachées de l'Empire ottoman, Paris, 1934, p. 72

### Les dispositifs du kémalisme

Tout d'abord, en tant que vainqueurs d'une guerre contre les puissances occidentales, les dirigeants kémalistes se sentaient et étaient considérés comme affranchis de tout complexe d'infériorité vis-à-vis de l'Occident. De ce point de vue, ils étaient donc en mesure de s'engager dans la voie d'un réformisme radical dans tous les domaines, y compris celui de la laïcité, ce principe même que l'on a souvent considéré depuis lors comme le "cheval de Troie" de l'impérialisme occidental.

Ensuite, une fois l'indépendance acquise et les capitulations abrogées par le Traité de Lausanne (1923), la Turquie pouvait désormais se lancer dans les réformes à l'abri de toute ingérence ou intervention étrangères. Fait important pour un pays où, tout au long de son histoire, les pouvoirs réformistes ont été assimilés, à tort ou à raison, à une puissance étrangère à la recherche de ses propres intérêts. Or pour reprendre l'expression de Maxime Rodinson, le gouvernement au pouvoir en Turquie après Lausanne était un "gouvernement indigène", et non un gouvernement imposé par l'impérialisme (1).

En outre, devenus maîtres de la situation à l'intérieur, Mustafa Kemal et ses compagnons jouissaient du soutien du peuple, d'un peuple qui pour la première fois de son histoire avait collaboré avec ses dirigeants. En effet, de par son caractère profondément politique avant de devenir militaire, et aussi par son ampleur, le mouvement de libération nationale auquel toutes les classes et couches sociales avaient participé assurait pour le moins le soutien tacite du peuple aux projets de changement qui émaneraient du nouvel Etat. C'est ainsi que Mustafa Kemal, qui lui-même ne cachait guère son irréligion foncière, a pu entraîner de larges masses et se permettre de prendre des mesures d'un "laïcisme militant", grâce à sa position de "chef national prestigieux" (2).

Par ailleurs, les forces auxquelles s'opposaient les kémalistes n'étaient pas aussi solides que ce que l'on croit généralement. Elles étaient en effet discréditées et désunies dans une large mesure. Chef de la réaction traditionnelle, le sultan-calife était discrédité auprès des masses et de l'opinion publique pour avoir collaboré avec l'occupant étranger et de surcroît chrétien. Quant aux autorités et aux cercles religieux, ils ne disposaient pas d'une organisation autonome par rapport à l'Etat conformément à la tradition sunnite, différente en cela de la tradition chiite. De ce fait, ils étaient condamnés à subir le sort réservé au système politique qui les patronnait, à savoir la monarchie théocratique plusieurs fois séculaire mais maintenant agonisante (3).

---

(1) M. RODINSON, Marxisme et monde musulman, p. 546 (cité par AGAOGULLARI, op. cit., p. 51)

(2) M. RODINSON, "Le réveil de l'intégrisme musulman", Le Monde, 6 déc. 1978

(3) "Islam had always been a part of the State, so when it became persona non grata with the government, it had no separate organization which who permit it to stand on its own feet" (H.E. ALLEN, The Turkish Transformation, a Study in Social and Religious Development, New-York, 1935, p. 171)

Si bien que ni la suppression du sultanat, ni l'abrogation du califat, ni la suspension définitive des activités des couvents ou des confréries ne suscitera aucune réaction ou opposition tangible.

Il convient pourtant d'ajouter que le rôle joué par l'appareil répressif du nouvel Etat dans les tâches de laïcisation fut décisif. Depuis lors, la Turquie a toujours disposé d'une armature juridique empêchant toute activité religieuse dans les domaines politique et social. Citons à titre d'exemple le Code pénal turc qui incrimine la propagande visant à rétablir l'Etat sur la base de principes religieux, les lois sur les partis politiques, sur les syndicats et sur les associations qui interdisent toute forme d'organisation, politique ou non, contraire au principe de la laïcité. Rappelons également que les députés sont tenus de prêter serment pour, entre autres choses, affirmer leur attachement au principe selon lequel l'Etat turc est laïc.

### Réalisations

Les mesures laïcisantes peuvent se regrouper sous quelques rubriques correspondant aux domaines étatique, juridique et socio-culturel.

La laïcisation dans le domaine étatique touche les principes de base de l'Etat ainsi que de son organisation. Elle consiste d'abord à remplacer le principe de la souveraineté monarchique et divine par celui de la souveraineté nationale et laïque. Le lien entre la démocratisation du pouvoir politique et la laïcisation de la souveraineté apparaît ici en pleine lumière. Ensuite, la séparation du califat et du sultanat impliquée par la suppression de cette dernière institution en 1922 consacre le divorce entre le spirituel et le temporel. Pourtant, pendant un certain temps le maintien de l'institution du califat perpétue un dualisme des pouvoirs qui va se faire sentir plus concrètement après la proclamation de la République en 1923. L'abolition du califat en 1924 met fin à cette situation équivoque parachevant ainsi la lutte engagée dans la voie de la laïcisation. Avec la suppression de la référence à l'islam comme religion de l'Etat (1928) et l'introduction du principe de la laïcité dans la Constitution (1937), cette évolution suit son cours. En même temps, l'appareil étatique se trouve sécularisé par la dissolution des tribunaux religieux, du ministère de la chariat et des fondations pieuses (1924). Remarquons que toutes ces mesures ne donnent pas à la religion la possibilité de se réorganiser en dehors de l'Etat. Bien au contraire, la conception en vigueur du laïcisme consiste à placer la religion sous le contrôle ou la dépendance de l'Etat en lui refusant le droit à l'autonomie dans la société. La création par la loi du 3 mars 1924 de la Présidence des Affaires Religieuses en tant qu'instance strictement administrative en est la preuve. Cette organisation aux attributions très réduites n'a pas d'autorité spirituelle, ni le droit d'interpréter les lois islamiques, ni de faire des recherches théologiques ou

d'établir un dogme religieux. Elle ne dispose pas de propriétés ni de biens immobiliers religieux. C'est une institution strictement étatique de par son budget et la manière dont sont recrutés et nommés ses cadres. Elle apporte une légitimation d'ordre religieux à la politique de laïcisation. Elle sert aussi au pouvoir politique de moyen pour contrôler la religion. "D'une façon paradoxale, l'Etat utilise la Présidence des Affaires Religieuses contre la religion, contre son éventuelle influence dans le domaine socio-politique" (1).

Le système juridique également se trouve transformé de fond en comble. Les réalisations dont on vient de parler ne manquent pas d'affecter la nature du droit public turc en sorte que le principe suprême de la conformité des lois au droit coranique cède la place au principe de la conformité de celles-ci avec la souveraineté nationale (2). Une transformation parallèle se profile également dans le domaine du droit privé. La nouvelle législation républicaine met fin à la dualité provenant de la coexistence d'un droit d'origine religieuse et d'un autre d'origine séculière, en unifiant, en laïcisant et en modernisant le droit positif tout entier. Dans le domaine du droit également la modernisation modernisante passe par la laïcisation. Dans ce contexte, deux grands changements méritent d'être rappelés. Le premier est l'adoption de principes rationnels et modernes en matière de droits de succession, de propriété, de la famille et des obligations; ces mesures étaient de nature à faciliter le développement des rapports de production capitaliste au sein d'une société semi-féodale. La deuxième innovation est relative au statut juridique de la femme. Dans ce domaine, l'institution du mariage civil monogamique, la réalisation de l'égalité juridique entre la femme et l'homme, ainsi que la reconnaissance des droits politiques de la femme constituent des étapes de la "libération juridique" du sexe féminin. Ces réformes juridiques anticipaient ainsi une émancipation de la femme qui commence à peine.

Dans le domaine socio-culturel, les tentatives de laïcisation furent non moins radicales. Comme exemples les plus caractéristiques, citons la dissolution des cercles et des foyers religieux ou mystiques, la nationalisation des biens immobiliers des fondations pieuses (3), la laïcisation entière de tout l'enseignement sous l'autorité d'un Ministère de l'éducation nationale, la rupture éclatante avec la culture traditionnelle par l'adoption

---

(1) M.A. AGAOGULLARI, op. cit., p. 55-56.

(2) La théorie constitutionnelle kémaliste, tout en insérant dans le texte de la Constitution le principe de la suprématie de la Constitution, ne l'a pas sacralisé comme elle l'a fait par contre pour l'idée de la suprématie de la souveraineté nationale.

(3) les religieux et les fondations religieuses disposaient de vastes terres sous forme de propriété privée (vakif) exemptée de tout impôt, ce qui indignait les nationalistes et les poussait à défendre la thèse de la séparation de l'Eglise et de l'Etat (Cf. le rapport de Gillespie du 2 février 1922 cité dans O. DURU, Amerikan Gizli Belgeleriyle Türkiye'nin Kurtulus Yillari, Istanbul, 1978, p. 155). Les paysans pauvres et sans terre se plaignaient également de cette situation. Voir à ce sujet les observations des diplomates soviétiques :

du nouvel alphabet phonétique (1928) et la réforme de la langue. C'est ici d'ailleurs qu'apparaît l'aspect le plus original du laïcisme turc. En effet, au deux éléments classiques du laïcisme, à savoir la séparation de l'Eglise et de l'Etat et le principe du respect des libertés religieuses, l'expérience turque essaye d'en ajouter un troisième : l'idéal d'une société laïque ou la laïcisation de la société civile. Le kémalisme tente de former ou de réformer la société à l'image de l'Etat laïc et cela dans le but de façonner tous les aspects de la vie sociale en fonction de jugements de valeur a-religieux. La religion ne devient ainsi qu'une question de croyance purement individuelle. Non seulement l'Etat mais aussi la société doivent rester à l'abri de toute intervention d'inspiration religieuse. Ici aussi, le concept kémaliste d'une société démocratique et ouverte au progrès passe par la laïcisation de celle-ci.

#### Pour conclure

Comment peut-on définir l'essence du laïcisme turc? Certains ont répondu à cette question en se référant au terme d'occidentalisation. Les bureaucrates et les intellectuels pro-occidentaux auraient voulu rompre avec l'Orient, en s'imaginant que par la suppression des institutions islamiques et par l'adoption de la culture et des institutions occidentales, on pourrait entrer dans le capitalisme. Il s'agirait donc d'une "caricature" de la thèse de Weber (1).

Il est vrai qu'imprégnés de l'idéologie bourgeoise, les intellectuels turcs civils ou militaires, éléments les plus actifs et les plus conscients de la bourgeoisie nationale, aspiraient à une forme de société et d'Etat de type capitaliste avec toutes les conséquences qu'un tel choix impliquerait dans les domaines politique, social, économique et culturel. Mais les taxer d'occidentalisme serait aller trop loin étant donné le contenu et l'extension de ce terme. La politique de laïcisation kémaliste me paraît plutôt liée à une volonté d'organiser et de maintenir un Etat national et une société nationale.

Tout d'abord, il faut rappeler que la laïcisation turque n'a été ni l'oeuvre ni même le projet des puissances occidentales. Bien au contraire, dès le lendemain de la libération de la Turquie, celles-ci se sont obstinées à Lausanne à maintenir la Turquie dans son hétérogénéité juridique due aux droits des minorités religieuses et aux capitulations. Ce faisant, elles visaient à préserver leur principal moyen d'ingérence dans les affaires intérieures du pays. La riposte de la Turquie fut de recourir, entre autres mesures, à une politique de modernisation et de laïcisation de son appareil administratif et de son arsenal juridique afin de contrecarrer les interventions étrangères futures. Autre exemple, celui du patriarcat œcuménique; le patriarche était demeuré depuis 1453 un chef religieux mais

---

Frunze'nin Türkiye Anıları, Istanbul, 1978, p. 137, et S.I. ARALOV, op. cit., p. 54 et 57. La nationalisation des terres appartenant aux institutions religieuses ou semi-religieuses me paraît de ce fait comme constituant une mesure non seulement laïcisante, mais aussi démocratique.

(1) Cf. M.A. AGAOGULLARI, op. cit., p. 79-80. S. YERASIMOS, Turquie, le processus d'un sous-développement, th. Paris, éd. turque, Istanbul, 1974, notamment p. 1241.

aussi civil, une sorte de vice-roi représentant en quelque sorte sa "nation" auprès du Sultan. A Lausanne, la Turquie, qui venait de proclamer la séparation de l'Eglise et de l'Etat avec l'abolition du sultanat en 1922, s'empessa de plaider la suppression de cet état de fait qu'elle estimait contraire à sa souveraineté nationale. Elle se libéra du régime des capitulations à Lausanne. L'abolition du califat en 1924 paracheva la lutte engagée contre tout pouvoir, islamique ou chrétien, inspiré de l'universalisme ottoman. En effet, si le calife des musulmans était destitué et expulsé, le patriarche orthodoxe, qui avait symbolisé l'universalisme du christianisme oriental, connut le même sort puisque le traité de Lausanne mit fin à ses pouvoirs politiques. On voit donc qu'ici aussi la laïcité sert de support à la résistance face aux ingérences étrangères et qu'elle aide à la "nationalisation" du pouvoir étatique.

Par ailleurs, le laïcisme turc n'a pas manqué de susciter de vives réactions dans le monde occidental. Celui-ci y voyait, à juste titre, plutôt l'effervescence d'un nationalisme anti-impérialiste qu'un prélude à une occidentalisation à tout prix. Il craignait de voir les privilèges de l'Occident disparaître dans une Turquie indépendante au fur et à mesure de la laïcisation (1). D'où par exemple les démarches et même les tentatives d'intervention des missions diplomatiques anglaise, française et italienne pour s'opposer à la suppression de l'enseignement religieux que le gouvernement turc venait de décider aussi bien dans les écoles étrangères que dans les écoles turques (2). La laïcisation s'effectuait ainsi non seulement contre les milieux fanatiques musulmans, mais aussi dans une certaine mesure malgré l'Occident.

La thèse qui tend à assimiler le laïcisme turc à une idéologie d'occidentalisation provient peut-être aussi de la confusion qui consiste à identifier le laïcisme républicain à la sécularisation ottomane. Certes, on ne peut nier que la sécularisation du droit dans l'Empire n'aie été due en partie à l'influence des puissances étrangères. Mais certains l'attribuent uniquement à l'influence "heureuse" des capitulations. Or les capitulations et les interventions étrangères n'étaient pas le seul facteur qui avait amorcé le processus de sécularisation. Il y a aussi les dynamiques internes de la société ottomane. En outre les

---

(1) "En apparence, le laïcisme turc est une affaire purement intérieure. cependant, ses répercussions désastreuses sur notre expansion morale et intellectuelle nous touchent de trop près pour que nous demeurions indifférents (...) La laïcité turque n'est qu'un trompe-l'œil à l'usage des étrangers, une ruse bien orientale pour faire subir à leurs missions les conséquences extrêmes d'une rupture entre la religion et l'Etat (Comte R. DE GONTAUT-BIRON et L. LE REVEREND, D'Angora à Lausanne, les étapes d'une déchéance, Paris, 1924, p. 149 et 154). Egalement intéressantes les lignes suivantes d'un écrivain qui témoignent de la "déception" d'un écrivain qui avait chaleureusement défendu la guerre de libération turque : "...L'œuvre magnifique des religieux français, base de notre action politique et économique en Turquie" se trouve maintenant "ruinée" sous-prétexte d'une "soi-disante laïcisation" (B. GEORGES-GAULIS, La question turque, une page d'histoire turque et d'erreurs européennes, 1919-1931, Paris, 1931, p. 305-306, 316)

(2) Tekin ALP, Le kémalisme, Paris, 1937, p. 90.

capitulations ont été la cause principale de la décadence ottomane et de l'anarchie qui a sévi dans l'Empire, comme le rappelle justement un auteur (1) : c'est après 1914 que la Turquie a réalisé les réformes les plus radicales, notamment dans les années qui ont suivi la guerre d'indépendance grâce à la suppression des capitulations et la fin de toute intervention étrangère. La suppression des capitulations a donc été la condition préalable de l'indépendance sans laquelle aucune réforme laïcisante n'aurait été possible.

Quant à la thèse d'une "coupure avec l'Orient", il est vrai que la Turquie républicaine s'est repliée sur elle-même, et que par ailleurs, Mustafa Kemal n'a pas tenté de jouer le rôle d'un "Trotsky nationaliste ou musulman". Mais pour le reste, je me contenterai de citer deux auteurs dont les idées me paraissent révélatrices :

"With these nationalistic movements (India, Egypt, Arab States...), the position of a Khalif as head of the Moslem World with political power, is incongruous... The decision of the Turkish Grand National Assembly, depriving the Khalif of all political power, put the office on such a footing that the recognition of one common Khalif may be compatible with the new nationalistic movements in the various Moslems States" (2).

"It does not mean that her (Turkey's) influence in the Moslem World and in the Orient is ended or even diminished. As a progressive example to the less advanced nations her leadership will count for more that it has ever before" (3).

\* \* \*

A la lumière des données présentées dans cet article, le laïcisme turc me paraît être comme un événement essentiellement national et démocratique. Il se situe dans le processus de transition d'un Etat monocratique, traditionnel et multinational, à un Etat démocratique, moderne et national. Il doit d'avoir émergé et d'avoir été appliqué d'une manière spectaculaire aux circonstances spécifiques de l'époque et de la région qui semblent avoir précipité l'éclosion de la révolution démocratique et nationale turque et en avoir marqué l'originalité. Le laïcisme turc porte l'empreinte de la spécificité de la révolution turque. Par le biais du laïcisme, le mouvement kémaliste tente de nationaliser, de démocratiser et de rationaliser d'abord l'Etat, et ensuite par l'intermédiaire de celui-ci, la société, voire la religion elle-même. C'est cette "nationalisation" de la religion qui constitue le caractère unique du laïcisme turc, et qui prescrit a priori la fonction idéologique actuelle de cet islam nationalisé sous la tutelle de l'Etat.

(1) H. ALI-CHAHLA, L'extinction des capitulations, Paris, 1924, p. 210-11, 222-29.

(2) G.E. KNOX, in E.G. MEARS, Modern Turkey, New-York, 1924, p. 417-18.

(3) H.E. ALLEN, The Turkish Transformation, op. cit., p. 61-62

On peut se demander si cette tentative a abouti. Je crois qu'au niveau politico-constitutionnel, la laïcité s'est établie comme la clé de voûte du système étatique global. En dépit de quelques résistances et de quelques vaines tentatives de retour au passé, les tâches de cette évolution ont été en grande partie accomplies. On peut même parler d'un consensus sur ce plan entre les forces politiques et sociales les plus influentes du pays (partis politiques, groupes de pression, armée, bourgeoisie, classe ouvrière, etc.). Mais quant au grand projet kémaliste de voir la société elle aussi laïcisée, modernisée et rationalisée, on est encore loin du compte. Il faut mettre l'accent ici sur la faiblesse de l'approche et de la méthode kémaliste devant le problème de la sécularisation de la société. Elles ont plutôt consisté à changer les mentalités et à les faire évoluer, que la société elle-même. Or cet effort se révèle insuffisant tant qu'il n'est pas accompagné d'une politique économique et sociale qui permettrait la liquidation totale de l'infrastructure semi-féodale, source de toute arriération, et la réalisation de l'industrialisation du pays. Mais l'échec du kémalisme dans ce domaine paraît dû non pas seulement à ses insuffisances idéologiques, mais à la faiblesse de la bourgeoisie nationale elle-même.

Néanmoins, l'expérience turque du laïcisme conserve une valeur exemplaire dans la mesure où, en dépit des obstacles rencontrés, le changement est assez radical pour que l'on puisse le qualifier d'irréversible.

Bülent TANOR



## UN NOUVEAU COURANT ANTI-OCCIDENTALISTE

## EN TURQUIE

Les réformes des Tanzimat qui entamèrent un processus d'occidentalisation au sein de l'Empire ottoman marquent un grand tournant dans l'histoire des Turcs. A partir du début du XIXe siècle, ceux-ci entrent dans la zone de civilisation occidentale après avoir vécu pendant huit siècles sous l'égide de l'islam. Certes, les réformes des Tanzimat ne changent pas profondément les structures de la société ottomane, mais elles ouvrent la voie à une série de réformes qui vont se radicaliser durant la période des Jeunes Turcs pour aboutir, comme chacun sait, à la fondation de la république de Turquie. Des Tanzimat à la période républicaine, l'occidentalisation qui est imposée aux masses populaires par l'élite dirigeante ne présente pas pour autant une continuité idéologique et politique. Car l'occidentalisation des Tanzimat précipite la semi-colonisation de l'Empire ottoman sur le plan économique, tandis que la Turquie kémaliste se veut entièrement indépendante tout en se réclamant de la civilisation occidentale. Après une lutte de libération nationale et anti-impérialiste, elle veut atteindre, selon la formule de Mustafa Kemal, "le niveau de civilisation contemporaine".

Cette différence fondamentale entre les deux occidentalismes (ottoman et jeune-turc d'une part, kémaliste et républicain de l'autre) a été soulignée pour la première fois en Turquie par la gauche qui cherchait une légitimation à partir de 1960. Le courant marxiste fortement implanté dans le milieu intellectuel grâce aux libertés garanties par la Constitution de 1961 considérait la révolution kémaliste comme une révolution bourgeoise et démocratique, tout en mettant l'accent sur le caractère anti-impérialiste de l'occidentalisme républicain. Ainsi voulait-il s'emparer de celui-ci pour le mener jusqu'au bout dans le sens du "progrès", c'est-à-dire de l'industrialisation et de la démocratisation. Mais avec la montée de l'intégrisme religieux et l'éclatement de l'identité kémaliste, un nouveau courant est né au sein de l'intelligentsia turque. Ce courant qui prêche le retour aux sources revendique une synthèse contemporaine de l'héritage ottoman et s'oppose radicalement à tout occidentalisme. En cela il se démarque également de la gauche marxiste qui continue la tradition "progressiste" tout en voulant la radicaliser sur le plan social et économique. Ce nouveau courant est encore loin d'élaborer un système et de réaliser, d'une manière cohérente, la synthèse contemporaine qu'il proclame. Mais certains écrits, dont ceux d'Attilâ İlhan et d'Ismet Özel nous permettent déjà d'élucider le caractère radicalement anti-occidentaliste de ce mouvement.

Attilâ İlhan est un homme de lettres dans le sens littéral du mot. Il est poète, romancier, essayiste, critique et journaliste. İsmet Özel est également un poète et un essayiste. Tous deux appartenaient à la gauche marxiste il y a encore quelques années. Aujourd'hui, ils prêchent pour une radicalisation d'un renouveau national fortement imprégné d'anti-occidentalisme. Attilâ İlhan avait déjà entamé une large polémique sur les avatars de l'occidentalisation en Turquie avec son livre d'essais intitulé Hangi Bati. Dans ses derniers écrits, notamment dans ses chroniques au quotidien Milliyet, il pousse encore plus loin ses critiques de la civilisation occidentale. Selon lui, durant toute son histoire, l'Occident a engendré une énorme machine de destruction et d'exploitation. Il doit son développement économique et sa révolution industrielle à son expansion colonialiste. Sa culture humaniste, "universalisante", ne doit nullement cacher la barbarie dont les peuples du Tiers-Monde ont encore à souffrir. Aux yeux d'Attilâ İlhan qui n'a pourtant rien de khomeiniste, l'Occident s'identifie au Mal, à une machine puissante mais démoniaque. Héritière d'une grande civilisation ottomano-islamique, la Turquie doit se défendre contre cette machine, au lieu de vouloir s'y intégrer à tout prix. Les valeurs de la culture occidentale ne peuvent constituer un modèle pour un pays que l'Occident a toujours considéré comme son ennemi. Il est intéressant de remarquer l'évolution d'un intellectuel comme Attilâ İlhan qui, après avoir écrit tant de poèmes nostalgiques sur Paris, a fini par attaquer la culture française dont il fut pendant longtemps un fervent défenseur.

Quant à İsmet Özel, après avoir développé ses thèses sur les méfaits de la technologie occidentale dans Uç Mesele, il vient de publier une série d'articles de la même veine où il qualifie l'Occident de "démoncratie". Sa position n'est certainement pas sans rapport avec le renouveau islamique dans les pays du Moyen-Orient. Depuis les Tanzimat, l'occidentalisation a toujours été critiquée par l'intégrisme religieux, mais elle n'a jamais été remise en cause d'une manière si radicale par la gauche, ou disons plutôt, par une partie de l'intelligentsia qui se dit de gauche. Kemal Tahir fut le premier à revendiquer l'héritage ottoman tout en se réclamant du marxisme dont le concept de mode de production asiatique convenait parfaitement à sa thèse sur l'Etat-providence. Attilâ İlhan et İsmet Özel se situent aujourd'hui dans la lignée de Kemal Tahir dont les romans à thèse, notamment Devlet Ana, furent une révélation pour ceux qui étaient à la recherche d'une identité culturelle nationale.

Ainsi, avec le reflux du mouvement révolutionnaire marxiste en Turquie, et le retour au pouvoir du conservatisme religieux, nous assistons à une prise de conscience anti-occidentaliste qui ne se manifeste pas seulement dans les sphères politiques réactionnaires, mais aussi chez certains intellectuels de gauche sans que ceux-ci soient pour autant attachés aux valeurs de l'islam.

Nedim Gürsel

Attilâ İlhan : "L'autre Occident"

... On me dira : "Pensez à la Renaissance, à la machine à vapeur et à l'électricité, etc." (...) A cela, je répondrai : considérez comme vous voudrez le comportement de l'Occident contemporain, vous n'arriverez pas à y trouver plus d'humanité et de progrès que dans l'Antiquité et le Moyen-Age. Pourquoi donc? Parce que la montée en puissance de l'Occident, sa volonté de faire admettre au monde entier par la force l'ordre de ses propres lois et de ses propres valeurs comme universel, eh bien, cela commence avec l'époque contemporaine. C'est surtout lorsqu'il se sent en position de domination absolue que l'Occident, débarrassé de tout scrupule, nous apparaît tel qu'en lui-même. C'est-à-dire? C'est-à-dire colonisateur, agressif, sûr de lui, barbare, raciste, etc.

Colonisateur? C'est clair comme deux et deux font quatre. A la fin du XIXe siècle, y avait-il encore dans le monde des Etats indépendants qui ne fussent pas chrétiens? Oui, trois ou quatre, l'Empire ottoman, l'Iran, le Japon et l'Afghanistan, si toutefois on peut les qualifier d'indépendants. Agressif? Tout aussi évident. En gros, toutes les guerres de ces trois derniers siècles ont été provoquées par les Occidentaux, et dans les deux dernières, ils ont entraîné avec eux au feu la terre entière. Sûr de lui et barbare? C'est clair : si l'Orient, le Sud et le Nord sont entraînés à discuter leur problème d'existence avec tant d'agitation, et s'ils essayent d'adapter la civilisation à leur propre situation, ce n'est pas par oisiveté, mais parce que l'Occident les a, par la force, la ruse, le mensonge et la fourberie, privés de tout ce qui leur appartenait, a insulté leur histoire, a modelé leur avenir selon son bon plaisir, a attenté à leur honneur. Et le racisme? Je vous demande : avez-vous vu en dehors des pays occidentaux un pays où le racisme soit devenu un drame politique et social? Sûrement non! Car le racisme, c'est le mur de la ségrégation que l'Occident civilisé a élevé d'abord contre les sémites juifs, et plus tard, contre les noirs, les peaux-rouge et les jaunes. Au moins s'ils s'entendaient entre eux! Voici quelques mots qui me viennent à l'esprit et dont chacun évoquera en vous les souvenirs de l'Enfer : l'Inquisition, le Massacre de la Saint-Barthélémy, la guerre de Cent Ans. Et plus près de nous, les camps de concentration, Dachau, Buchenwald. De la chair humaine transformée en étoffe, en abat-jour, en savon. Chambres à gaz et trains de la mort. Représailles. Oradour sur Glane. A côté de cela, la barbarie de l'Asie et de l'Afrique fait figure d'enfantillage (...)

Mettons que ce bilan soit fait par un intellectuel algérien ou ghanéen, et que je lui objecte : " D'accord, mais que faites-vous de Michel-Ange, de Goethe, d'Ibsen et des peintres flamands? Et Mozart, et Beethoven, et Bach, et les surréalistes?". Je n'ai pas l'ombre d'un doute qu'il me répliquerait : "Vous avez comme voisin un homme fin, poli, fortuné. Les murs de sa maison sont ornés de tableaux de maîtres, sa bibliothèque est riche des plus grands chefs-d'oeuvre. Au piano, il interprète merveilleusement Bach ou Monteverdi. Et quand il récite des poèmes, vous êtes profondément touché par sa sensibilité. Et puis, un beau jour, vous apprenez que ce voisin poli et cultivé a, pour bâtir sa maison, pour parvenir à tout ce raffinement rançonné ses voisins, les a molestés et chassés de chez eux : est-ce que vous allez lui porter la même considération, lui serrer la main avec le même respect? Et si vous le faites, pourrez-vous encore vous regarder dans la glace?"

Ismet Özel : "La question d'Occident"

... Chez le partisan de l'islam, le nationaliste turc ou le tenant du marxisme, nous observons la même inquiétude, la même attitude négative face à l'Occident. Mais en même temps, ceux-ci n'ont pour armes que celles qui ont été créées dans le monde occidental. On pourrait même dire que c'est à l'Occident qu'ils doivent leur existence. Même chose pour la poésie. Si nous n'avions pas tenu compte dans notre analyse de l'universel des valeurs dont la poésie s'est chargée en Occident, la poésie turque n'aurait pas atteint son niveau actuel. Nous sommes donc bien obligés d'éclairer ce concept trouble et ambigu d'Occident. Mais il se trouve que dans notre rapport avec la poésie comme avec les autres produits de l'esprit, notre capacité à nous livrer à une "critique moderne" est limitée, ce qui nous place dans une situation difficile.

Si par Occident nous entendons les institutions qui reproduisent "par la force et la ruse" le modèle de civilisation (vie urbaine, salons), c'est-à-dire le mode de pensée rationaliste et intellectuel né au XIIe siècle autour de l'axe Londres-Paris, et encadré par les tabous et le clergé, il nous faut distinguer deux Occidents. A partir du premier quart du XXe siècle, la pensée occidentale s'efforce de faire durer ses traits traditionnels uniquement en recourant à la violence, à la guerre, aux massacres, en essayant de réduire l'horizon des hommes. Mais la psychanalyse, pour avoir semé le doute dans nos comportements les plus assurés, mais la théorie de la relativité et des quanta, qui a réduit la distinction esprit/matière, âme/corps, mais le structuralisme en indiquant que le mode de pensée occidental n'était pas privilégié, mais la phénoménologie qui a invalidé l'empirisme, mais le positivisme logique, pour avoir mis en évidence que toutes les propositions n'étaient pas analytiques, et qu'elles ne pouvaient être prouvées par le biais de la logique, toutes ces approches ont creusé des fossés dans la pensée occidentale, s'y sont même dans une certaine mesure opposés, et ont abouti à la détourner de ses traits originels.

Mais aujourd'hui, comme Occident, nous n'avons plus affaire qu'à la démoncratie. Si en ce qui concerne la poésie nous prenons comme donné un schème de pensée qui nous ramènerait à la structure traditionnelle de l'Occident, et si, à partir de là, nous essayons de communiquer, alors nous n'aurons pas fait autre chose que de servir au renforcement de cette démoncratie (...) Nous devons nous intéresser à la poésie comme à un lieu où nous pouvons rassembler nos forces face à la démoncratie. Un tel intérêt, et le type de communication qu'il induit, mettront fin à la crise de notre poésie qui dure depuis vingt ans.

REUNION A ISTANBUL  
DU COMITE POUR LA COOPERATION ECONOMIQUE ET COMMERCIALE  
DE L'ORGANISATION DE LA CONFERENCE ISLAMIQUE  
(14-16 novembre 1984)

Le 14 novembre 1984 s'est ouverte à Istanbul la première réunion du Comité Permanent pour la Coopération Economique et Commerciale de l'Organisation de la Conférence Islamique. L'idée de créer un organe de coopération de ce type avait été évoquée au sommet islamique de Taef en 1981, avant que trois ans plus tard, celui de Casablanca ne la fasse passer à la réalité en en confiant la présidence au chef de l'Etat turc, Kenan Evren.

S'adressant aux ministres et aux délégués venus de 39 pays islamiques, le président Evren a, dans son discours inaugural, souhaité que la coopération islamique se développe de façon à aboutir à "une communauté islamique plus prospère et plus confiante en elle-même". Il a par ailleurs appelé à un effort de solidarité en faveur des pays les moins favorisés, "car, a-t-il ajouté, l'esprit de solidarité constitue l'une des valeurs les plus fondamentales de la tradition islamique". De son côté le premier ministre turc Turgut Ozal a déclaré qu'il fallait "prendre une initiative collective pour influencer les événements" au lieu "d'attendre que l'amélioration et la croissance arrivent des autres pays". Il a suggéré un programme en quatre points prévoyant le développement des échanges, des moyens de communication, de l'agriculture et de l'assistance technique et financière, sans se cacher les difficultés que représentent pour les pays musulmans le problème de l'endettement ou celui du financement du commerce extérieur.

Les décisions prises par le Comité représentent quelques pas timides dans la direction de ce qui pourrait devenir un jour un "marché commun" islamique. La réunion a offert à la Turquie l'occasion de présenter à ses hôtes, dans les salles du Centre pour le Développement des Exportations du Moyen-Orient (OTIM), toute la gamme de ses produits industriels. Quant à la presse turque, elle a profité de la circonstance pour faire le point sur les relations entre la Turquie et les pays musulmans.

## 1 - LA TURQUIE A L'ORGANISATION DE LA CONFERENCE ISLAMIQUE

- 22-25/9/1969 : Sommet de Rabat  
réuni à la suite de l'incendie de la  
mosquée d'el-Aqsa à Jérusalem. La Turquie est présente en qualité  
d'"observateur".
- 29/2 - 4/3 1972 : Réunion de Jeddah  
La Conférence est officiellement créée  
sous le nom d'Organisation de la Con-  
férence Islamique (OCI). Adoption de  
la Charte de l'OCI dont l'un des buts  
est de "promouvoir la coopération  
entre les Etats membres dans les do-  
maines économique, social, culturel,  
scientifique" Présence de la Turquie comme "observateur"
- 22-24/2/1974 : IIème Sommet (Lahore)  
La Turquie est représentée par son ministre  
des Affaires Etrangères, Turan Güneş.
- 12-16/6/1975 : Conférence des Ministres  
des Affaires Etrangères à Jeddah Ihsan Sabri Caglayangil, ministre des  
Affaires Etrangères représente la Turquie.
- 12-15/5/1976 : Conférence des Ministres  
des Affaires Etrangères à Istanbul I.S. Caglayangil préside la réunion  
d'Istanbul.
- 25-28/1/1981 : IIIème Sommet (Taef)  
l'OCI décide la création de trois  
Comités permanents : La Turquie est représentée pour la pre-  
mière fois au niveau du premier ministre.  
Le premier ministre, Bülent Ulusu, joue  
un rôle important dans la tentative de  
médiation auprès de l'Iran et de l'Irak.  
- économie et commerce  
- science et technologie  
- culture et information
- 16-19/1/1984 : IVème Sommet (Casablanca)  
Création du Comité Permanent pour la  
Coopération économique et commerciale Le président de la République turque  
Kenan Evren représente la Turquie à l'OCI.  
Il est choisi comme président du Comité.

## 2 - INTERVIEW DE CENGİZ ÇANDAR

NOKTA - La réunion à Istanbul sous la présidence du Chef de l'Etat, Kenan Evren, du Comité pour la coopération économique et commerciale revêt-elle une importance particulière pour les relations économiques et politiques de la Turquie avec le monde musulman?

C. ÇANDAR - Sans aucun doute, le choix de la Turquie pour la présidence du Comité et celui d'Istanbul pour la première réunion font d'Istanbul le centre de l'organisation et de la direction des activités économiques communes du monde musulman. Voilà une chance de plus pour la Turquie d'acquérir un certain poids auprès des pays musulmans. C'est déjà important de ce point de vue. Mais ce qui est également important, c'est de savoir comment la Turquie va jouer ce rôle

dirigeant : la coopération économique et commerciale entre les pays musulmans va-t-elle être dirigée contre l'hégémonie des grandes puissances sous une forme indépendante dans le cadre des organisations régionales du Sud, ou bien va-t-elle contribuer à rattacher les économies des pays musulmans au système économique international qui fonctionne d'une manière inégale sous la direction de l'Occident? Certains pays islamiques craignent que l'on ne parvienne à cette seconde hypothèse. Ils ont tendance à prendre pour critère à ce sujet les réactions américaines à la réunion d'Istanbul.

NOKTA - On parle d'un "marché commun islamique". Est-il possible?

C. ÇANDAR - Oui et non. C'est une idée qui n'est pas nouvelle, mais à la Conférence d'Istanbul, plusieurs initiatives concrètes ont été prises. Cependant, à la Conférence, la façon dont a été formulé ce qu'est et ce que sera ce marché commun islamique est restée assez floue et susceptible d'interprétations diverses. Par exemple, on parle de la création de zones franches sur le plan commercial; cela pourrait avoir pour résultat l'envahissement des marchés des pays islamiques par les produits occidentaux. Par ailleurs si le marché commun islamique devait évoluer comme la Communauté Européenne après le traité de Rome, les pays occidentaux seraient amenés inévitablement à susciter des obstacles. Parmi les pays islamiques, il y en a plusieurs qui sont en fait les représentants des pays occidentaux. Ils peuvent aisément faire capoter la formation d'un marché commun islamique. De ce point de vue, l'avenir nous apprendra à qui peut profiter un marché commun islamique et vers quoi il se dirige.

Nokta, 19 novembre 1984.

### 3 - MEHMET BARLAS : "LA SOLIDARITE ISLAMIQUE"

La Conférence Islamique, à laquelle est rattachée le Comité Permanent pour la Coopération Economique et Commerciale qu'inaugure aujourd'hui le président Evren à Istanbul, a pour objectif que les pays islamiques, qui sont dotés de régimes et de systèmes politiques différents les uns des autres, se rencontrent sur des points communs minimum et suivent une voie commune (...) Le choix du président de la République de Turquie comme président d'une institution aussi importante pour la coopération entre les pays islamiques, est un élément positif pour notre pays comme pour les pays musulmans.

En Turquie, où la plus grande partie de la population est musulmane, l'Etat est laïc. C'est pour cette raison que la diplomatie turque ne se mêle pas des divisions qui proviennent des différences politiques ou religieuses entre les pays musulmans. Pour l'Etat turc, la religion n'est pas un moyen d'exploitation ni de combat, c'est une institution sacrée qui ne doit pas intervenir dans la politique et les différends conjoncturels. Les valeurs de l'islam, qui sont un exemple pour la civilisation mondiale, se trouvent promues en Turquie. Mais ceux qui veulent utiliser la religion pour diviser la société ou se servir des croyances à des fins commerciales ou politiques, ceux-là sont voués à l'échec en Turquie. C'est avec de tels sentiments que l'opinion publique turque suit la réunion du Comité de la Conférence islamique. Si cette réunion parvient à obtenir des résultats dans des domaines tels que la standardisation, l'organisation de foires régulières, l'établissement de principes communs pour les banques et les compagnies d'assurance, la libéralisation du commerce et l'accroissement de la solidarité industrielle, alors elle aura atteint ses objectifs.

Milliyet, 15 novembre

4 - "LA JOIE DU TERCUMAN"

"Jusqu'à une époque très récente, la Turquie ne prenait pas part aux réunions politiques des Etats islamiques, ou y était admise à la rigueur comme "observateur". En effet, du fait d'un fanatisme laïciste erroné, nous craignons de nous considérer comme membre de la communauté islamique. Et de leur côté, poussés par un autre fanatisme qui voyait dans le laïcisme une rupture avec l'islam, certains pays musulmans faisaient l'erreur de nous exclure de notre véritable communauté. Nous étions ainsi dans une situation difficile : nous nous considérions nous-mêmes comme occidentaux, mais l'Occident chrétien refusait de nous admettre comme tels. Le rideau de fer était de toute façon contre nous. Et quant au monde musulman, notre place n'y était pas claire. De ce fait, dans tous les domaines, économique, politique, culturel, la Turquie souffrait d'un isolement accablant.

Constatant depuis 23 ans cette situation d'isolement, le Tercüman a été le seul journal à poser correctement le diagnostic de notre maladie sociale. Sans se décourager, il n'a cessé d'exposer ses idées fondamentales aux gouvernements successifs. Ces idées peuvent se résumer en deux points : comme notre Président ne cesse de le préciser : "laïcisme n'est pas athéisme". En aucune façon le laïcisme ne peut empêcher la Turquie de nouer des liens commerciaux, économiques et culturels avec les pays islamiques comme avec les autres Etats, qu'ils soient chrétiens ou bouddhistes. Au contraire, cela peut être une raison supplémentaire. Du fait de sa structure religieuse et culturelle pluriséculaire, du fait qu'elle a constitué pendant six cents ans un grand Etat unifiant le monde islamique, et de par sa position géographique, la Turquie doit réussir à jouer le rôle que l'on attend d'elle au sein des pays musulmans. Dans les domaines politique, militaire et économique, la situation de "pont" à laquelle elle se trouve prédestinée doit satisfaire le monde islamique et contribuer à le renforcer, tout en contentant ses alliés de l'OTAN.

Ces idées qui devaient rendre la Turquie puissante à l'intérieur, influente à l'extérieur et la libérer rapidement de son sous-développement, ont commencé à être mises en pratique à partir de 1974, et ces dernières années de plus en plus rapidement (...)

Donnons quelques chiffres concernant l'évolution de ces vingt dernières années qui devraient combler les Turcs patriotes. En 1963, nos exportations à destination des pays islamiques étaient seulement de 6 millions de dollars. Aujourd'hui, elles atteignent 3 milliards de dollars, dont 2 milliards représentent des produits industriels. Par ailleurs, près de 250.000 ouvriers turcs travaillent dans les pays musulmans. La valeur des contrats obtenus là-bas par nos entrepreneurs dépasse les 15 milliards de dollars. Le Comité permanent qui s'est réuni à Istanbul a abordé des sujets qui paraissaient impossibles hier encore, tel que le projet de marché commun islamique, une monnaie commune, des marchés libres, l'aide financière des pays musulmans à Chypre. La Banque de Développement Islamique a déjà fourni à la Turquie un crédit de 71 millions de dollars pour la réalisation de quatre projets différents. En un mot, grâce aux efforts déployés par la Turquie et à mesure que se développent dans les pays musulmans des sentiments d'amitié à notre égard, un flot incroyable de capitaux peut se répandre en Turquie pour aider au développement du tourisme, de l'industrie et de l'agriculture".

Tercüman, 18 novembre 1984



5 - ALI DELIORMAN : "COMMERCE ET HISTOIRE"

La plupart des pays musulmans doivent très largement importer pour satisfaire leurs besoins. Des terres infertiles, une population impossible à nourrir, et surtout une situation de dépendance vis-à-vis de l'extérieur pour les produits industriels, telle est la situation de ces pays. Le total annuel de leurs importations s'élève à 280 milliards de dollars. Savez-vous quelle est la part de la Turquie dans ce marché? Seulement deux milliards six cent millions. Soit environ 1%. Quel peut donc être un leadership économique qui reposerait sur l'idée de constituer un pont entre l'Orient et l'Occident tout en ne dépassant pas cette part de 1% ?

Dans le même temps, le ministre iranien du commerce dénonce la mauvaise qualité des produits turcs. Voyez les chiffres : nous avons exporté dans ce pays pour 790 millions de dollars en 1982, et pour 1 milliard 187 millions de dollars en 1983. Pourtant les chiffres des quatre premiers mois de 1984 marquent un recul, et il apparaît qu'il va continuer jusqu'à la fin de l'année. Et encore l'exemple iranien est-il l'un des plus favorables (...) Dans ces conditions, que faut-il faire? Si l'on en croit certains de nos commentateurs, il suffirait de faire jouer de la bonne façon les liens culturels, historiques et religieux de la Turquie avec les pays islamiques. Si l'on nous dit que nos produits sont de mauvaise qualité et que nous les vendons au dessus des cours mondiaux, faudra-t-il répondre : "D'accord, mais puisqu'il existe entre nous des liens historiques, religieux et culturels, vous devez leur accorder la préférence"? (...) Si nous devons faire du commerce, soyons d'abord des commerçants. Le reste viendra de lui-même.

Tercüman, 21 novembre 1984

6 - PRINCIPALES DECISIONS PRISES PAR LE COMITE

- a - Transformation de la Banque de Développement Islamique en un organisme de financement du commerce entre les Etats islamiques, d'assurance des exportations et de distribution de crédits à court terme pour les exportations.
- b - Développement des relations préférentielles entre les pays islamiques et amorce des travaux préliminaires en vue de la création d'une zone de libre-échange islamique.
- c - Elargissement des réseaux d'informations commerciales.
- d - Etablissement de foires et d'expositions pour aider à la connaissance mutuelle des pays islamiques.
- e - Création d'une Union des Producteurs de Ciment dont le centre se trouvera en Turquie.
- f - Encouragement pour les projets d'investissements communs, pour la création d'associations industrielles et professionnelles.
- g - Renforcement de la coopération dans le domaine de la construction et de l'engineering, participation aux échanges d'informations et de spécialistes.
- h - Effort pour standardiser la production des pays islamiques, l'Institut Turc de la Standardisation étant chargé des travaux préliminaires en ce sens.
- i - Mesures pour assurer les transferts de technologie.

d'après Milliyet et Cumhuriyet, 17 novembre 1984

## NOTE SUR L'OYAK (\*)

Créée au lendemain de l'intervention militaire de 1960, l'OYAK (Fondation d'Entraide de l'Armée) est à l'heure actuelle le seul organisme mutualiste capable de distribuer à ses quelques 80.000 adhérents (officiers, sous-officiers et fonctionnaires civils du secteur de la Défense) une gamme de services comparables aux formations de couverture sociale des pays industriels. Parmi les principaux services citons : le logement intéressant une grande partie du personnel (26% en 1982), un service de prêts très développé concernant plus de la moitié des membres, des primes de retraite complémentaire qui doublent celle des fonctionnaires, sans parler des salaires et des avantages en nature traditionnellement réservés aux officiers, dus à leur fonction comme les indemnités de résidence ou les voitures de service, ou à leur statut particulier comme la chaîne des "supermarchés militaires" répandus sur tout le territoire du pays ou encore le réseau des "maisons de l'armée", sorte d'hôtels et de restaurants réservés aux officiers et à leurs familles et pratiquant des prix modiques.

Les acquis matériels qu'ont accumulés les militaires turcs grâce au système de l'OYAK au cours des deux dernières décennies sont impressionnants, surtout si l'on songe au niveau de vie plus que modeste qui était le leur il n'y a pas si longtemps. Le tableau suivant indiquant les principaux services fournis par les différents organismes d'entraide en Turquie, illustre clairement la place des militaires par rapport aux deux grands secteurs du salariat turc :

	Pensions décès, inva- lidité, viei- llesse, mal- adie	Primes retraite complément.	Prêts logement	Prêts divers	Oeuvres sociales	Hôpitaux
OYAK	+	+	+	+	+	+
Caisse retraite fonctionnaires	+	-	-	+	-	-
Sécurité soc. ouvrière	+	-	+	-	-	+

(\*) OYAK, initiales de Ordu Yardimlasma Kurumu, Fondation d'entraide de l'Armée. On trouve une analyse plus approfondie de cette institution dans un article à paraître prochainement dans la revue Pouvoirs

Il nous paraît utile d'apporter quelques informations sur le fonctionnement de l'OYAK. Les tableaux que nous présentons plus loin donnent une première idée des activités de l'OYAK. Cet organisme tire son originalité d'une conception très simple : ses fonds sont constitués de retenues à la source sous forme de cotisations obligatoires équivalant à 10% du salaire. Plus d'un tiers de ces fonds sont destinés à l'investissement : 67,9 % dans le secteur automobile, 9,2% dans le ciment, 5,6% dans le bâtiment. Le secteur automobile constitue le secteur porteur de l'OYAK. Celle-ci produit en collaboration avec Renault des "R 9" et des "R 12". Goodyear est un autre de ses partenaires. L'OYAK n'est donc pas seulement en contact avec le secteur privé turc, mais également avec les investisseurs étrangers. Par ailleurs, elle s'apprête aussi à investir dans l'industrie militaire. En 1983, l'OYAK a exporté l'équivalent de 44 millions de dollars.

L'Assemblée Générale de l'OYAK est constituée par les personnalités les plus en vue du monde politique, industriel et militaire du pays. Le souci de préserver la hiérarchie apparaît dans le fait que les représentants des adhérents sont désignés par leurs supérieurs. Mais ce qui est significatif, c'est qu'à côté des représentants de l'Armée siègent à l'Assemblée Générale des représentants de l'industrie, du commerce et des finances. L'Assemblée de l'OYAK comprend 20 membres élus par l'Assemblée des représentants (eux-mêmes désignés par la hiérarchie militaire), les ministres de la Défense et des Finances, le Chef d'Etat-Major, les trois commandants des forces de terre, mer et air, le président de la Cour des Comptes, le président de l'Union des banques, les présidents des Chambres de Commerce et d'Industrie, 6 hauts fonctionnaires de l'Etat-Major ou du ministère de la Défense, trois personnalités du secteur privé choisies par le ministre de la Défense.

Le Conseil d'administration manifeste le même équilibre entre le monde de l'armée, celui de la politique et de l'industrie : trois officiers, et quatre civils spécialisés dans les domaines des finances, du droit et des assurances. On découvre ainsi une nouvelle forme de complexe militaro-industriel, dont le poids risque de peser lourd dans les développements politiques de l'avenir. L'OYAK apparaît pour le moment comme un organisme remarquable par sa volonté de concilier la promotion sociale des officiers et la légitimité de l'économie de marché.

Mevlüt Bozdemir

OYAK, Bilan comptable en 1983 (milliers de Ltqs)

PAYEMENTS			RECETTES		
1-Aides légales		1.813.728	1-Resources légales (Cotisations)		3.545.789
a. Aides	938.116		2-Fonds d'exploitation		6.978.220
aa. Retraite	807.713		a. Revenus d'investissements		
ab. Décès	113.724		à caractère social	661.944	
ac. Invalidité	16.679		aa. Logement	423.368	
b. Remboursements cotisations	29.066		ab. Prêts	196.626	
c. Aides suppl.	846.546		ac. Marchés Militaires	41.950	
2-Frais d'Administration		535.567	b. Revenus d'investissements		
3-Frais de gestion immobilière		29.559	industriels-commerciaux	3.765.891	
4-Frais de financement		127.050	ba. Participations	3.604.389	
5-Payment divers		189.066	baa. Dividendes	3.357.962	
6-Fonds disponibles		10.259.000	bab. Créances		
a. Investissement productifs	4.060.000		d'impôt	246.427	
aa. Participations	3.500.000		bb. Obligations	161.502	
ab. Biens immobil.	560.000		c. Revenues immobilières	281.747	
b. Investissements sociaux	6.199.000		d. Revenues divers de	2.331.638	
ba. Crédit-loge.	2.072.000		participation et d'intérêt	2.331.638	
bb. Construction	185.000		3-Rentrées		3.186.448
bc. Terrain à bâtir	500.000		a. Logement	667.632	
bd. Prêts	2.992.000		b. Prêts	2.416.406	
be. Marchés militaires	450.000		c. Obligations	102.410	
7-Placement		2.591.496	4-Encaissement de loge. collectifs		175.000
8-Report à l'année 1985		250.000	5-Ventes d'action		747.603
			6-Report de l'année précédente		1.162.406
<b>TOTAL</b>		<b>15.795.499</b>	<b>TOTAL</b>		<b>15.795.466</b>

PARTICIPATIONS INDUSTRIELLES DE L'OYAK  
EN 1983

SECTEURS/PARTICIPATIONS	Capital TL	Taux %
<b>AUTOMOBILE</b>		
Oyak-Renault otomobil Fabrikalari AS	2.250.000.000	41.66
Türk OTOMOTIV Endüstrileri A.S.	800.000/000	53.96
Motorlu Araçlar Imal ve Satis A.S.	1.000.000.000	99.99
Motorlu Araçlar Ticaret A.S.	300.000.000	100.00
ADSAS-Agir Döküm Otomotiv Sanayi ve Ticaret A.S.	600.000.000	53.33
Goodyear lastikleri T.A.S.	81.000.000 ( 486.000.000)	23.07
<b>CIMENT</b>		
Cukurova Cimento Sanayi ve Ticaret A.S.	122.000.000	48.74
Unye Cimento Sanayi Ticaret A.S.	500.000.000	48.65
Mardin Cimento Sanayi ve Ticaret A.S.	175.000.000	48.22
Bolur Cimento Sanayi A.S.	125.000.000	40.08
<b>PETRO-CHIMIE</b>		
PETKIM Petrokimya A.S.	100.000.000.000	0.14
YASAS Yatirim Sanayi ve Ticaret A.S.	1.200.000.000	10.00
<b>BATIMENT</b>		
OYAK KUTLUTAS Konut Holding A.S.	350.000.000	39.92
OYAK KUTLUTAS Insaat Tesisat Snyi A.S.	150.000.000	28.60
OYAK KUTLUTAS Pazarlama	400.000.000	28.60
OYAK KUTLUTAS Istanbul Prefabrike Eleman Sanayi A.S.	360.000.000	28.00
OYAK Insaat A.S.	370.000.000	100.00
<b>ALIMENTATION</b>		
Tam Gida S.nyi ve Ticaret A.S.	580.000.000	26.00
Turgutlu Konservecilik A.S.	180.000.000	99.61
Eti Pazarlama S.nyi ve Ticaret A.S.	100.000.000	26.00
Pinar Entegre Et ve Yem S.nyi A.S.	1.600.000.000	15.00
<b>ELECTRONIQUE (Militaire)</b>		
Askeri Elektronik S.nyi ve Ticaret A.S.	1.500.000.000	1.50
<b>AGRICULTURE-PESTICIDE</b>		
HEKTAS Ticaret T.A.S.	300.000.000	52.81
HEKTAS Ambalaj S.nyi ve Ticaret A.S.	65.000.000	0.006
<b>SERVICES (Assurances, Transports..)</b>		
OYAK Yatirim ve Holding A.S.	200.000.000	55.63
OYAK Sigorta A.S.	6.000.000	60.00
OMSAN-Uluslararası Nakliyat S.nyi ve Ticaret A.S.	200.000.000	20.00

ont collaboré à ce numéro :

Jean-François Bayart	(CNRS)
Mevlût Bozdemir	(INALCO)
François Georgeon	(CNRS)
Altan Gökalp	(CNRS)
Nedim Gürsel	(CNRS)
Şehmus Güzel	(Paris VII, labo: tiers-monde afrique)
Nora Şeni	(Paris VIII)
Bülent Tanör	(ancien professeur de l'Université d'Istanbul)
Semih Vaner	(CERI)
Jean-Philippe Von Gastrow	journaliste

Institut kurde de Paris

Institut kurde de Paris

